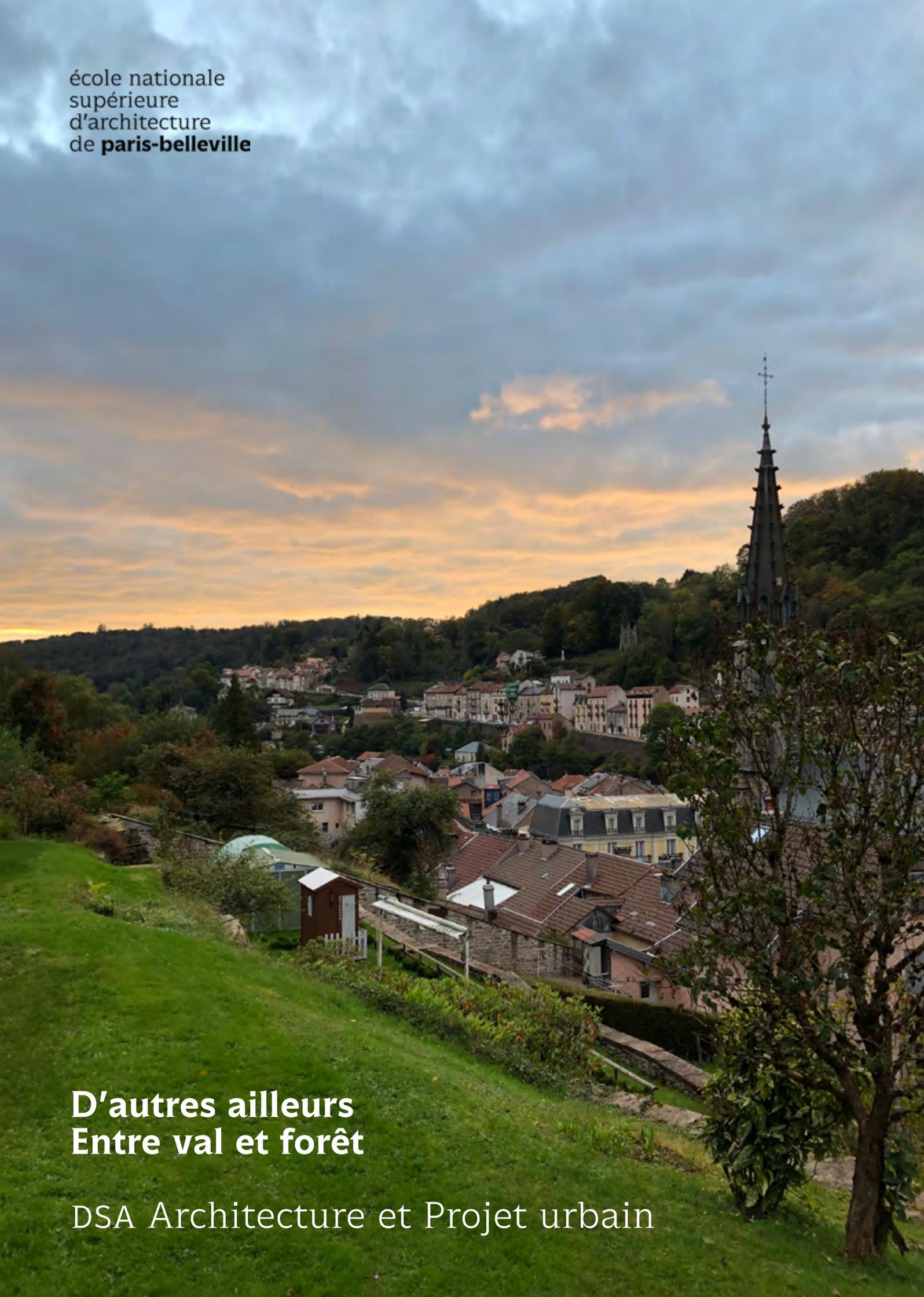


école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de **paris-belleville**



**D'autres ailleurs  
Entre val et forêt**

DSA Architecture et Projet urbain

## DSA Projet urbain de l'Énsa de Paris-Belleville

### **Présentation des travaux des étudiants**

Empêchés de nous rendre en Asie au second semestre de l'année universitaire 21-22 à cause de la crise sanitaire, nous avons décidé de nous rendre dans les Hautes-Vosges. Au-delà des contraintes sanitaires, ce déplacement par rapport aux territoires métropolitains habituellement étudiés par la formation nous semble pertinent en regard d'un certain nombre de phénomènes dont il est victime. Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir, perte de biodiversité, réchauffement climatique, amplification des risques d'inondations, augmentation des dépenses liées aux réseaux sont des conséquences environnementales directes des extensions urbaines au cœur des métropoles et au-delà. Cette urbanisation a aussi des incidences sociales et amplifie les fractures territoriales comme l'a montré le mouvement des Gilets jaunes.

La crise sanitaire semble acter le retour en grâce des villes dites moyennes qui sont présentées comme des alternatives « à visage humain » des métropoles denses et inhumaines.

Les Hautes-Vosges par leur situation frontalière, leur proximité avec les agglomérations de Nancy, Strasbourg et Mulhouse, leurs paysages et leurs ressources possèdent autant de nombreux atouts pour séduire de nouvelles populations. Cependant, les effets des changements climatiques sont désormais visibles et altèrent les potentiels du territoire: fonte des neiges, mise en péril du ski loisir, attaque des massifs forestiers par les scolytes...

Comment agir dans ces territoires fragiles et menacés ?

Ici ou ailleurs, les évolutions incessantes et l'urgence environnementales interrogent la place et le rôle des urbanistes concepteurs (au sens large de celles et ceux qui pratiquent un urbanisme de projet).

Se confronter au terroir vosgien a permis aux étudiants, venant d'horizons variés, de travailler sur un autre ailleurs, *par* et *depuis* le projet comme une manière d'envisager la mise en relation des lieux, des personnes et du vivant.

## Personnalités extérieures invitées au rendu final

- Anne Girardin – Maire Val d'Ajol
- Lydie Barboux – Maire Plombières
- Antoine Daval – Colab Studio / La Vigotte
- Marc Verdier – architecte-urbaniste – Maître de conférences à l'Énsa de Nancy
- Aline Toussaint – architecte-urbaniste – Agence Ici & Là
- Laurent Bonne – architecte – Agence Ascendance Architecture
- Alexandre Pfrimmer – Chargé de projet Petites Villes de Demain – Le Val d'Ajol
- Léon Lecomte – Technicien forestier – ONF
- Francis Couval – gérant station ski
- Claude Valentin – architecte – Agence HAHA – Maître de conférences à l'Énsa de Nancy

## Projets des étudiants

La valorisation des savoir-faire locaux  
**Jessica Tauk, Léane Sondag**  
Vosges – France

Commun - Eau - Terre  
**Maria Ghraichi, Marie-Alice Laur, Imane Sraidi**  
Plombières-Les-Bains, Vosges – France

Économie forestière ?  
**Salma Khalfaoui, Jules Salmon, Amine Arbatya**  
Plombières-Les-Bains, Vosges – France

La raréfaction de l'eau  
**Sarah Husein, Gabriel Douaihy**  
Le Val d'Ajol, Vosges – France

La ruralité, un atout pour l'avenir ?  
**Joumana Yakan, Pom Sovannara**  
Le Val d'Ajol, Vosges – France

Les lignes du fond de vallée  
**Audrey Ghoussoub, Maya Saliba, Elie Zgheib**  
Le Val d'Ajol, Vosges – France

La décroissance comme opportunité  
**Yosra Touati, Géraldine Diaz, Miguel Albitar**  
Plombières-Les-Bains, Vosges - France

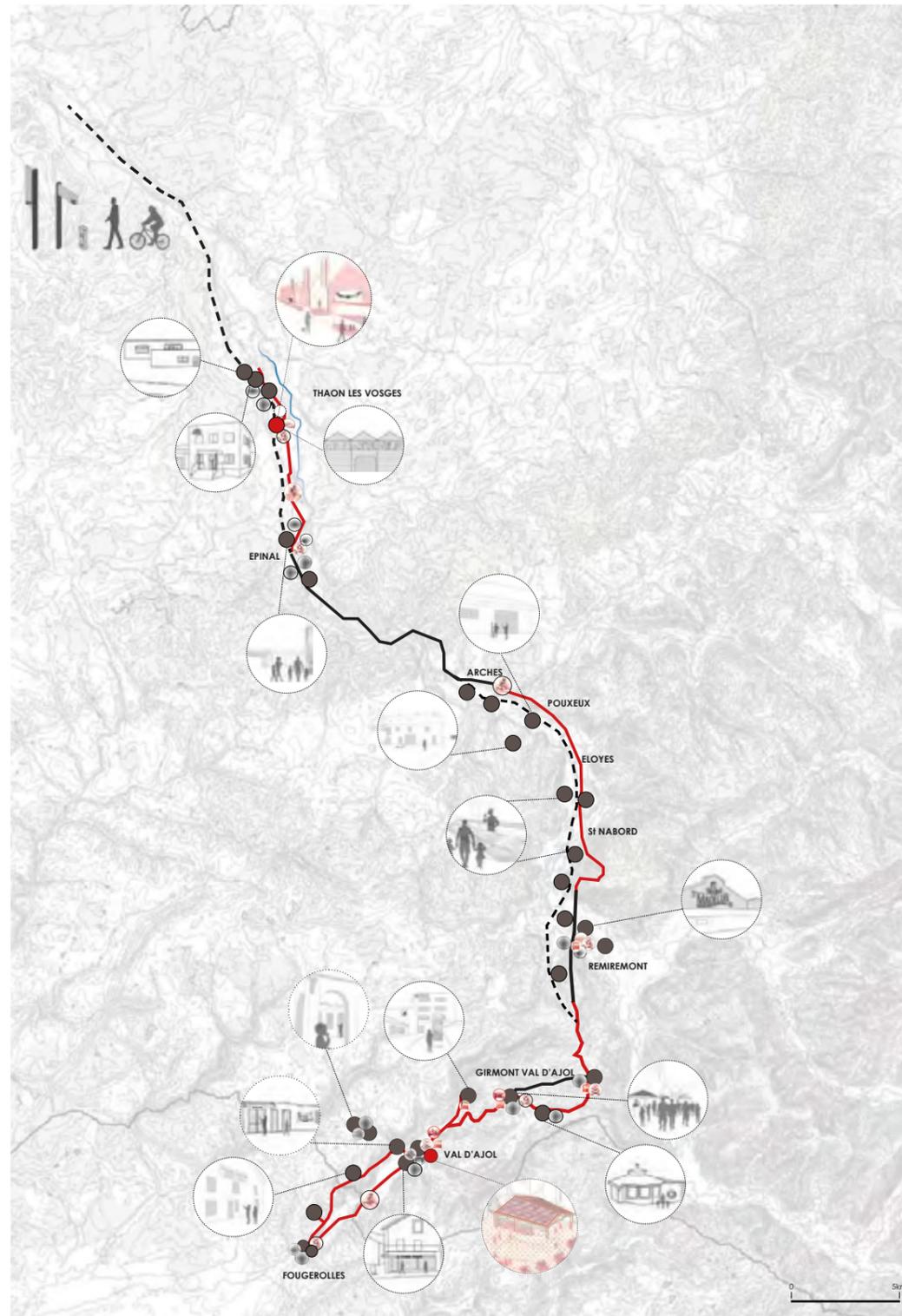


Image 1 : Carte retraçant les savoir-faire, les nouveaux itinéraires et interventions urbaines

## La valorisation des savoir-faire locaux

Jessica Tauk, Léane Sondag

Pays : France

Département : Les Vosges

Encadrants projet : Arthur Poiret,  
Cyril Ros

L'objectif de ce projet est de penser des interventions urbaines aux échelles territoriale et locale afin de permettre visibilité, interdépendances, mobilités et nouveaux usages dans pour valoriser les savoir-faire locaux des Vosges centrales.

Le territoire d'étude choisi se situe au niveau des Vosges centrales. Les parcours touristiques sont principalement localisés à l'est du département, on trouve le tourisme du ski, la route du textile, la route des crêtes etc.

Dans un premier lieu, nous avons identifié un itinéraire de Thaon-les-Vosges à Fougerolles ponctué d'intentions urbaines. Ce nouveau parcours est notamment marqué par la création de nouveaux mobiliers urbains, bandes cyclables, points de location de vélo, bornes de recharges électriques etc. afin de favoriser au maximum les déplacements doux pour découvrir les paysages de ce territoire ainsi que ses savoir-faire. Pour développer ce projet, nous avons fait le choix de travailler deux échantillons, aux morphologies urbaines, histoires et savoir-faire divers : le Val d'Ajol et Thaon-les-Vosges.

La vallée du Val d'Ajol est notamment connue pour son territoire gourmet mais aussi pour bien d'autres savoir-faire. Nous retrouvons par exemple : l'andouille et l'usine de Buyer au Val d'Ajol, le Kirsch à Fougerolles, les marchés locaux et la transmission du savoir-faire ancestral de la forge au Girmont etc. De nombreux événements ont lieu dans ce territoire, principalement lors des beaux jours mais aussi durant le mois février avec la foire à l'andouille.

Concernant ses espaces publics, lors de la foire par exemple, la quasi-totalité des routes du centre bourg sont réservées aux piétons pendant trois journées, avec l'installation d'une halle éphémère sur la place de Sô. Les rues sont complètement animées et habitées. En revanche, après la foire, la commune se vide complètement et on retrouve une autre ambiance, les espaces publics redeviennent des voies de déplacements ou stationnement automobiles, excepté une partie de la place de Sô utilisée tous les dimanches pour le marché. On s'est donc intéressé à comprendre comment ces espaces publics pourront devenir un support pour repenser une dynamique locale afin de valoriser les savoir-faire locaux existants ?

L'enjeu premier serait de développer les mobilités douces, en augmentant l'offre de location de vélo au niveau de la maison de la randonnée. En deuxième lieu, une proposition d'aménagement trajet vélo pourra prendre place en réservant des bandes cyclables sur la voirie existante (où le cycliste serait prioritaire) avec une signalétique montrant le parcours, mais aussi les savoir-faire locaux, lieux touristiques et hébergements.

Les panneaux et mobiliers à l'échelle territoriale seraient réalisés par des artisans locaux d'Epinal, Thaon ou du Val d'Ajol travaillant le bois, le métal et la gravure et l'épicéa en provenance de la vallée.

Texte : Présentation du projet

La valorisation des savoir-faire locaux

Tout cela se fait dans un objectif de montrer les savoirs faire locaux par les compétences des artisans locaux. Enfin, des bornes de stationnement et recharges électriques pourront être installées au niveau de certains points d'arrêt, de rencontres, et des hébergements majeurs pour inciter les usagers à utiliser le vélo électrique pour se déplacer, surtout en présence de pentes.

Nous pensons que les trajets partagés ont un enjeu majeur à la fois dans les déplacements quotidiens comme lors des événements et visites locales. L'objectif serait donc de développer au maximum les déplacements en covoiturage, grâce à de réelles aires de rencontres, comme par exemple au niveau de la place sans nom qui stratégiquement se trouve à l'entrée de la ville. Ensuite, sur un temps plus long, lors des événements estivaux, un circuit "éco-bus" pourrait prendre lieu du Val d'Ajol à Remiremont passant par le Girmont, complétant le trajet existant.

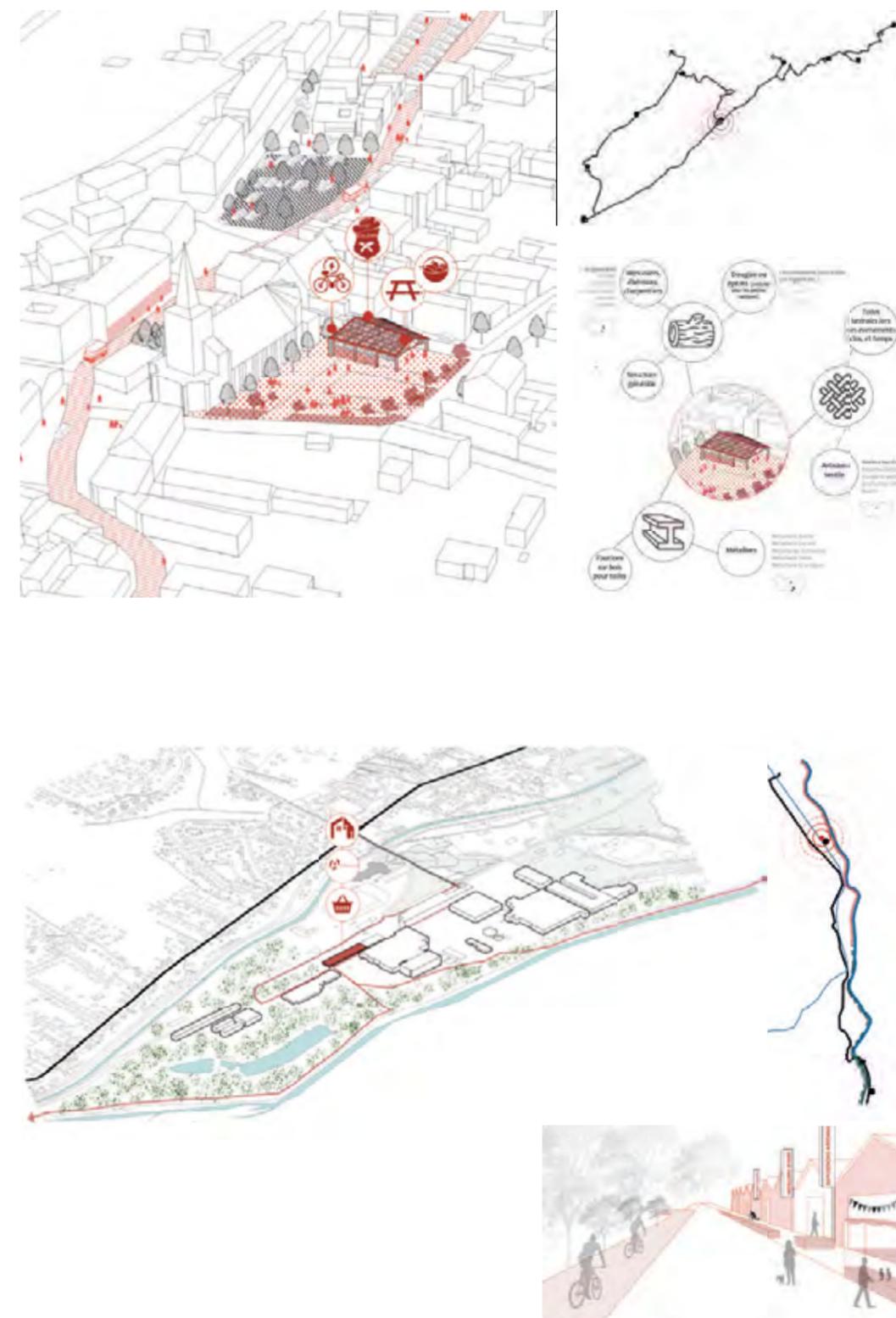
De Thaon-les-Vosges à Epinal, nous avons identifié différents types de savoir-faire comme des imprimeries, des fromageries, des artisans charcutiers avec la spécialité du fuseau lorrain, les vélos Moustache, ainsi que l'industrie textile, marquante dans l'histoire de la commune depuis la fermeture de l'usine dans les années 70 après la crise du textile. Aujourd'hui, la zone des Aviots (où se situe la plus grosse friche textile de la ville) représente une réelle barrière entre la Moselle et la commune. Il est donc avantageux d'ouvrir un accès par la zone des Aviots vers le fleuve en développant un parcours vélo avec des points de vue vers la Moselle : un paysage remarquable de ce territoire, vers la ville d'Epinal. Cet itinéraire, serait comme à l'échelle de la vallée du Val d'Ajol ponctués par des lieux de stationnements, recharges électriques et mobilier urbain fabriqués localement.

Le site des Aviots est principalement constitué de bâtiments en friche. Cependant, quelques artisans sont encore présents dans l'ancien magasin des balles de coton. L'enjeu serait de réhabiliter ce lieu pour les artisans présents et nouveaux, ainsi que de nouveaux usages comme un point de location vélo Moustache pour le nouvel itinéraire, une boutique annexe du fumé vosgien de Thaon ou fumoir vosgien de Val d'Ajol.

Le savoir-faire textile est encore marquant dans l'identité de la ville de Thaon : par son patrimoine industriel et quelques entreprises encore présentes. La commune cherche à faire perdurer cette identité textile, on retrouve aussi des formations liées au métiers textile au lycée Emile Gallé. Une partie de l'ancien atelier mécanique pourrait être repensé comme un laboratoire d'expérimentation textile pour les professionnels, étudiants, chercheurs etc.

La prairie de Claudel est une association culturelle, lieu biologique et pédagogique, favorisant la production et vente locale située au nord du site. Une parcelle de celle-ci pourrait être utilisée pour des cultures d'ortie par exemple, une fibre intéressant vivement le laboratoire de recherche textile Cetelor d'Epinal. Ce nouveau lieu d'expérimentation permettrait à la fois de valoriser l'histoire et le savoir-faire local historique mais serait aussi un lieu d'échanges entre des usagers de différents profils et communes.

Pour conclure, ces interventions ponctuelles le long du nouvel itinéraire, sur différentes temporalités, permettraient d'améliorer les mobilités à l'échelle territoriale et locale mais principalement apporter de la visibilité et de l'importance aux savoir-faire locaux, riches pour ce territoire vosgien.

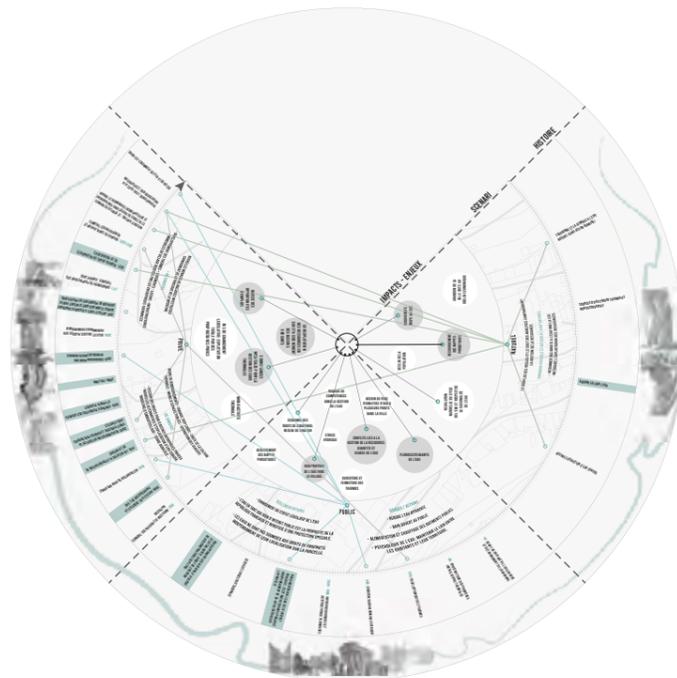


Images 2, 3 et 4 : Le Val d'Ajol, phase 3 - penser un lieu commun, aux usages flexibles  
 Images 4, 5 et 6 : Thaon-les-vosges, phase 2 - d'une friche industrielle à un lieu d'échanges

Texte : Présentation du projet

**La valorisation des savoir-faire locaux**

**La valorisation des savoir-faire locaux**



# Commun -eau- terre

**Maria Ghraichi, Marie-Alice Laur,  
Imane Sraidi**

**Pays : France**  
**Ville : Plombières-les-Bains**  
**Encadrants projet : Arthur Poiret,  
Cyril Ros**

Dans le cadre de ce projet pédagogique, nous avons travaillé sur la gestion des ressources en eau de la ville thermale de Plombières-les-Bains. L'eau est une ressource commune, pourtant, elle a totalement disparu de la ville. Ainsi, nous avons questionné la notion des Communs.

Comment l'eau comme bien d'intérêt public a-t-elle pu finir par disparaître ?

Nous nous sommes intéressées aux différents types d'eaux : l'eau thermale, l'eau de pluie, l'eau de ruissellement, l'eau grise et l'eau de l'Augronne.

Les normes d'hygiène et les lois ont fait évoluer les statuts de ces eaux menant à leur disparition dans la ville.

Afin d'imaginer le futur de la ressource en eau, nous avons inventé trois scénarios : naturel (l'Augronne reprend ses droits sur l'artificialisation, la ville est abandonnée), public (toutes les eaux sont utilisables par tous, l'eau réapparaît dans la ville), privé (les entreprises thermales prennent le contrôle des eaux).

Chacun de ces scénarios a des impacts positifs ou négatifs (image 1).

A partir de cela, nous avons formé notre scénario des communs où nous nous appuyons sur les impacts positifs comme : le respect de la saisonnalité, la gestion collective d'une ressource commune, la visibilité de l'eau dans la ville...

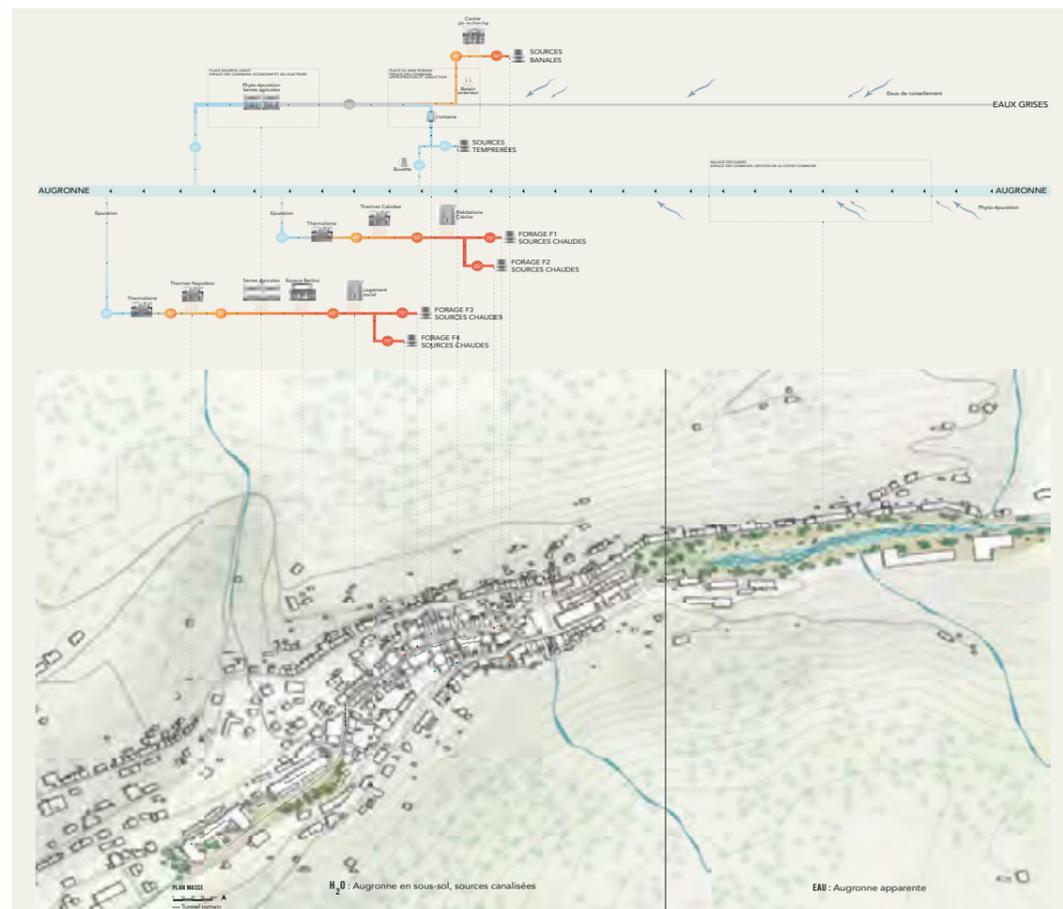
Notre définition singulière du scénario des communs, s'appuie également sur les nombreuses études des communs, sur les spécificités et sur les richesses de la ville de Plombières-les-bains.

Notre réflexion a commencé par un regard critique sur le processus technique de refroidissement des eaux chaudes thermales. Un cycle fermé uniquement dédié au thermalisme. Nous avons imaginé qu'en optimisant ce refroidissement de chaleur il pourrait être utile à la ville.

Notre nouveau cycle de refroidissement de l'eau se base sur les objectifs vus dans les scénarios. Pour cela nous intégrons à cette cascade de chaleur différents types d'eaux (grises des habitations, de l'Augronne et de ruissellement) et la gestion des différents débits des sources : banales tempérées et chaudes. Cette cascade de chaleur nous permet d'avoir une température adaptée à chaque besoin des bâtiments et habitants.

Pour ne pas nuire à la qualité thermique des eaux, seule la chaleur résiduelle sera utilisée pour la géothermie. Cette chaleur est distribuée grâce à un système de réseau de chaleur urbain utilisant ainsi le tunnel romain.

**Texte : Présentation du projet**



**Image 1 : Histoire de l'évolution du statut de l'eau, formation de scénarios futurs**  
**Image 2 : Cascade de chaleur - Plan masse**

Au croisement de ces différents types d’eaux, la cascade de chaleur est révélée et rendu visible, utile et pédagogique pour tous. C’est ici que sont développés les espaces des communs.

Pour expérimenter la notion des communs, nous avons identifié trois sites dans la ville, chacun est révélateur d’une facette de notre notion des communs.

1 ) L’Augronne, promenade des Dames : gestion de la chose commune

Cet espace est au croisement entre les eaux de ruissellement des coteaux et les eaux de l’Augronne. Ici nous avons questionné la gestion de la chose commune. L’eau est une chose commune dans le sens où elle doit être accessible par tous.

L’Augronne doit pouvoir dessiner son propre parcours. Ainsi, on imagine désartificialiser le sol de la promenade, lui redonner son aspect naturel pour que l’Augronne puisse créer son propre parcours à travers les blocs de terre. Elle reprend procession de son espace en fonction des saisons et de son débit.

2) La place des bains romains : communs et appropriation.

Types d’eaux : l’eau de source (banale, tempérée, chaude) et l’eau grise toutes différentes en fonction des saisons, débits et usages.

L’eau est une ressource commune, elle doit être gérée par les habitants d’une manière collective, ici nous mettons en avant l’appropriation.

Les usages et besoins des habitants font varier l’aspect de la place: en hiver les eaux de pluies sont récupérées, l’énergie thermique de l’eau chaude est utilisée pour chauffer les bâtiments (ex : le centre de recherche sur l’eau). Parfois le débit des sources banales permet aux habitants de remplir un bassin d’eau fumante. En été, seule l’eau tempérée des fontaines vient circuler dans la ville. A la sortie des fontaines l’eau est potable; en touchant le sol elle ne l’est plus mais reste utilisable.

Les habitants sont donc acteurs du cycle de l’eau, le projet rend visible les différents types d’eau dans la ville à travers un parcours de l’eau pédagogique.

3 ) Place Maurice Janot : économie et jeu d’acteurs des communs.

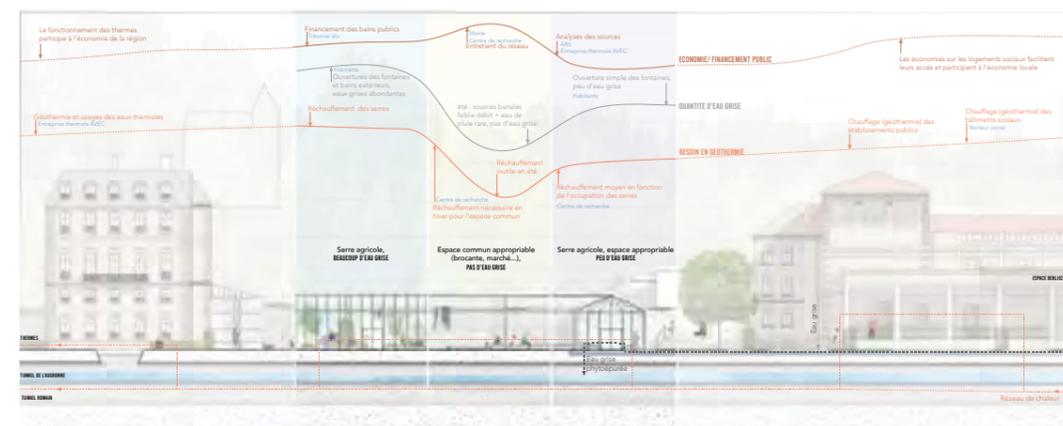
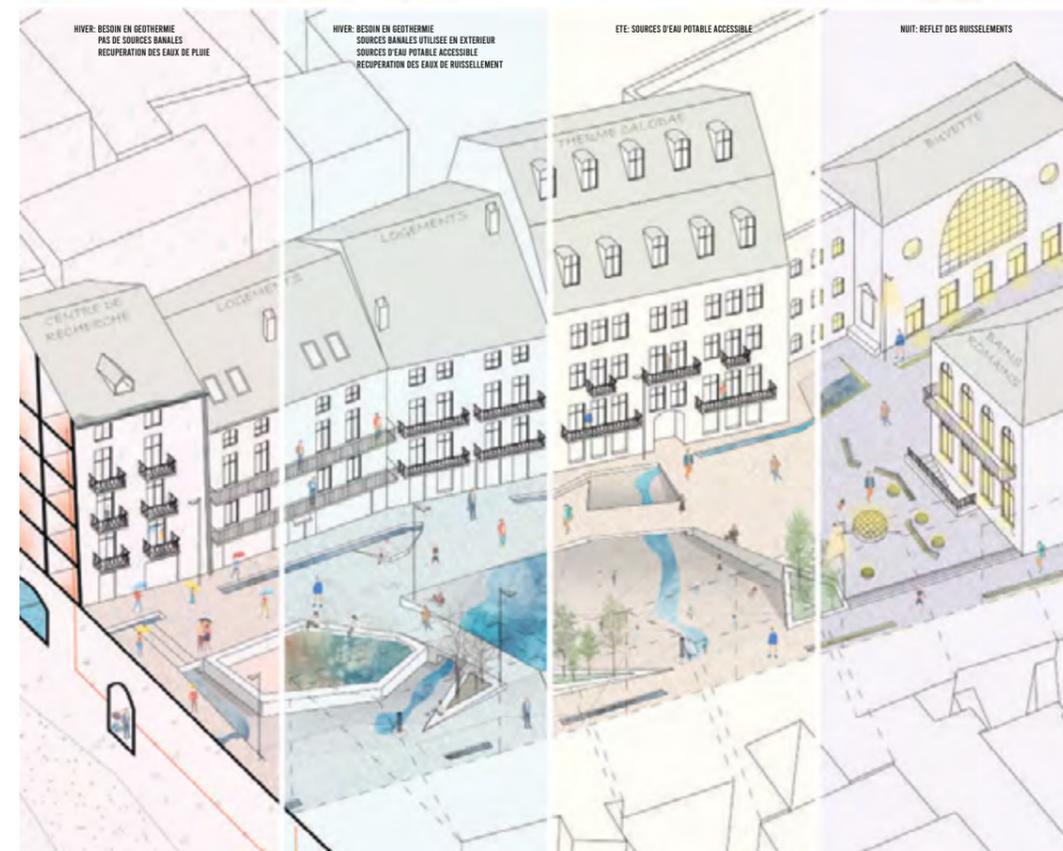
Les eaux utilisées en fonction de la volonté des habitants ont un débit variant et sont devenues grises. Dans cet espace on a donc le croisement de l’eau grise provenant de la place des Bains Romains, de l’eau de l’Augronne et de la chaleur de l’eau thermale.

On a créé une structure qui permet d’accueillir le réseau de chaleur et qui récupère les eaux grises. Les habitants pourront imaginer un système réglementaire afin de permettre le fonctionnement de ce cycle en fonction de leurs besoins.

Par exemple : si seules les fontaines de la place des Bains Romains sont ouvertes alors on aura peu d’eau grise. On peut imaginer créer temporairement de petites serres agricoles et des espaces pour accueillir des marchés. Ainsi les besoins en géothermie utile pour le réchauffement des serres sont moyens. Des bénéfices peuvent être dégagés grâce à ces usages et pourraient permettre de financer, par exemple, l’entretien du réseau.

Toute cette cascade de chaleur optimisée en la rendant utilisable pour tous à des températures adaptées, participe à l’économie de toute la région : financement du chauffage des logements sociaux, création d’emplois pour l’entretien de ce système...

Plombières a été un cas d’étude pour une réflexion sur la gestion de la ressource commune. C’est aussi une réflexion sur les questions environnementales, pour impliquer physiquement les habitants aux futurs enjeux liés à l’eau : assèchement des nappes, inondation, usage raisonné et collectif des différents types d’eaux.



Texte : Présentation du projet

Image 3 : Balade des dames; Gestion de la chose commune  
Image 4 : Place du bain Romain; Appropriation et juridiction  
Image 5 : Place Maurice Janot; Economie et jeu d’acteurs

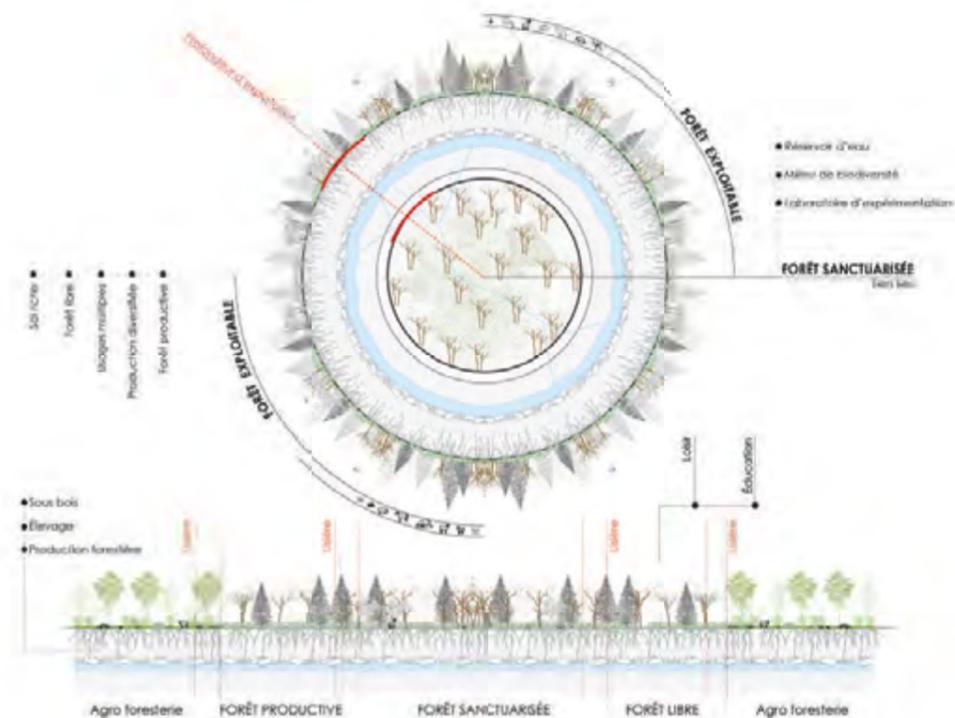
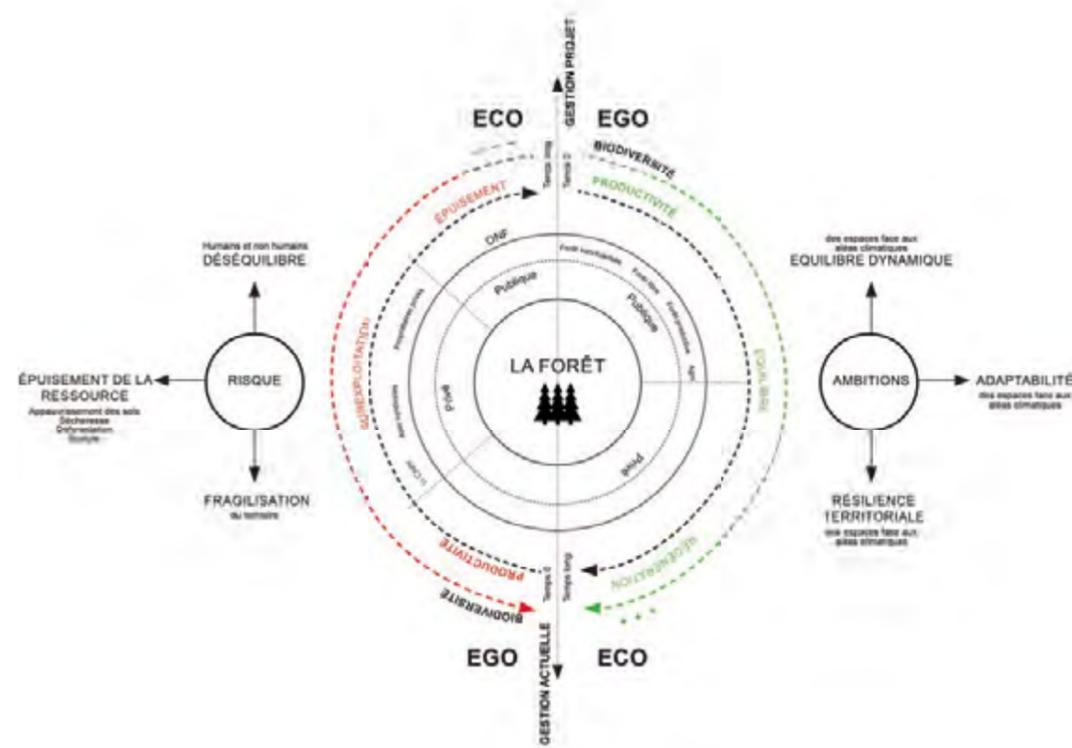


Image 1 : La forêt : gestion actuelle / gestion projetée  
Image 2 : Mode de gestion proposé de la forêt

# Économie forestière ?

Salma Khalfaoui, Jules Salmon,  
Amine Arbatya

Pays : France  
Ville : Le Val d'Ajol  
Encadrants projet : Arthur Poiret,  
Cyril Ros

En pensant le ménagement de la forêt et son milieu, nous proposons une alternative urgente à l'organisation de l'économie forestière que ce sont la biodiversité, la resilience...etc, qui doivent être au centre de la réflexion sur «l'économie forestière» aujourd'hui, et demain

Notre projet pose la question de l'économie forestière, ce que cela voulait dire hier, ce que cela signifie aujourd'hui et ce que cela peut être demain ?

Le territoire du Val d'Ajol témoigne d'une importante histoire de sylviculture et montre les limites auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Il est marqué par des limites : administratives et naturelles.

Les effets du dérèglement climatique sont extrêmement visible dû à cette position charnière et des limites naturelles qui sont bouleversées. Cela s'oppose à la fixité totale des limites administratives. L'Économie forestière (le plan de générale de l'ONF inclus) considère les forêts comme des archipels, ou des lots sans aucun lien entre elles, ainsi qu'avec la géographie, ou l'activité humaine locale. On risque dans ce mode d'organisation une abstraction totale de la forêt et du vivant qui mène à une vision quantitative froide et productive de la forêt.

Notre projet propose une alternative urgente à l'organisation de l'économie forestière. Une économie monoculture intensive autour du bois, n'est pas durable dans un territoire si affecté par le dérèglement climatique. En considérant que ce sont les autres services et capacités de la forêt (hors production bois) qui doivent être au centre de la réflexion sur «l'économie forestière» aujourd'hui, et demain; nous proposons de s'inspirer du forest farming et de la permaculture pour proposer un système où l'on part d'un centre sanctuarisé, où l'activité humaine est minimale pour progresser en rayonnant; créer différentes couches (forêt libre, forêt productive, et sylvo-pastoralisme) où différentes activités humaines et non humaines, ainsi qu'usages coexistent.

Par cette nouvelle catégorisation de l'espace forestier nous mettons en synergie différents types de forêts qui coexistent déjà sur le territoire. Nous avons fait la tentative de les mettre en évidence selon des critères bien définis. Tels que la densité, le potentiel de biodiversité, les essences plantées et les activités aménagées dans son périmètre.

Texte : Présentation du projet

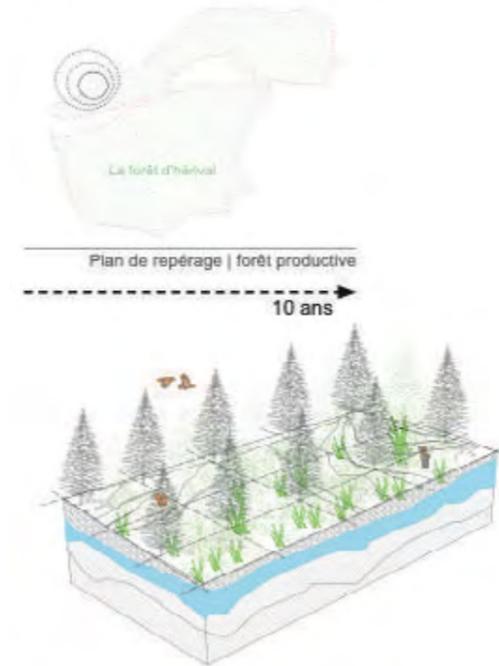
La forêt libre regroupe les activités pédagogiques et de loisir alors que la forêt sanctuarisée présente un témoin de biodiversité, une réserve écologique et un lieu d'expérimentation. La forêt productive, son premier objectif est la mise en valeur des différents produits de la forêt.

L'ONF, considère qu'à moyen terme la sylviculture sera impossible dans cette partie des Vosges tant les arbres seront modifiés et endommagés par des crises violentes et chroniques. L'économie forestière nouvelle que nous voulons mettre en place, complète l'offre actuelle, qui est essentiellement du bois (pour chauffer ou construire) par des services et des produits qui peuvent compléter une filière comme celle de la construction (chanvre, laine..) ou faire apparaître des filières nouvelles comme une filière paramédicale ou la résurrection à petite échelle de la filière textile, qui viennent améliorer le potentiel économique de l'intercommunalité et par delà cette partie du département.

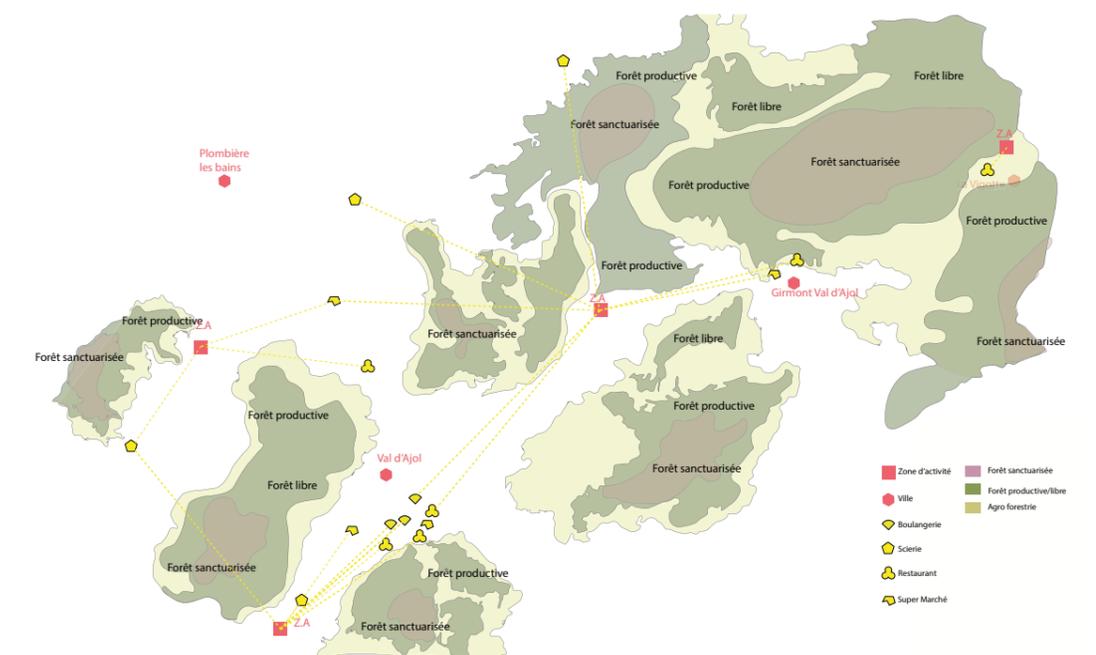
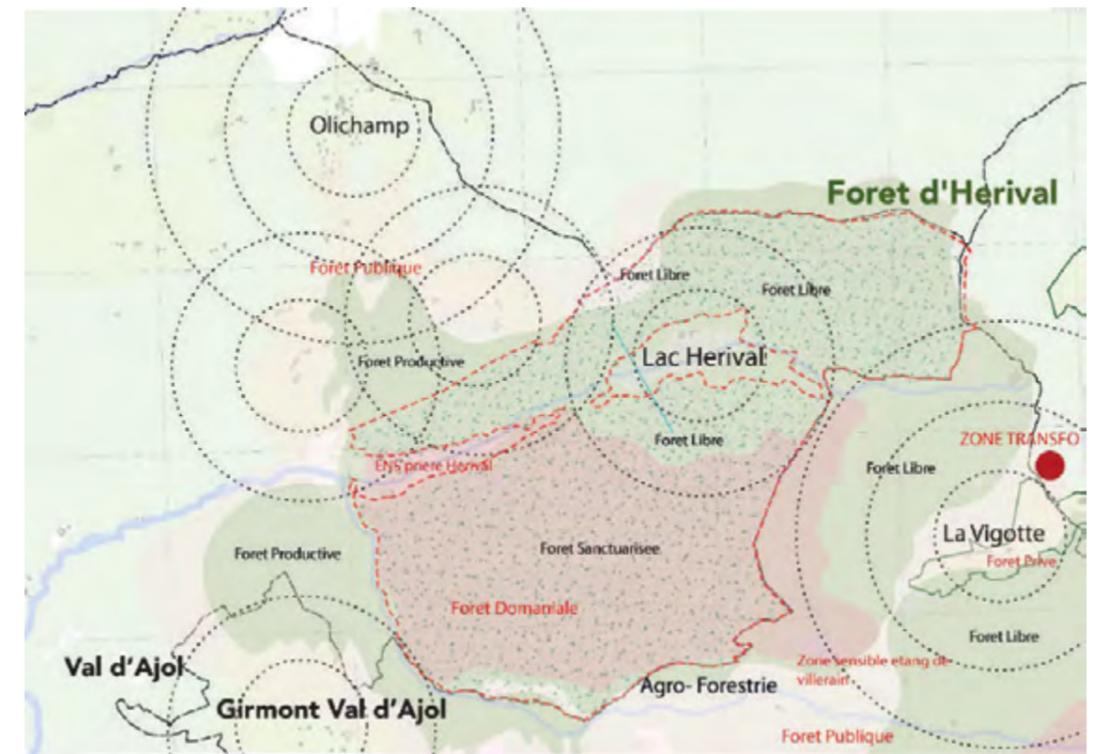
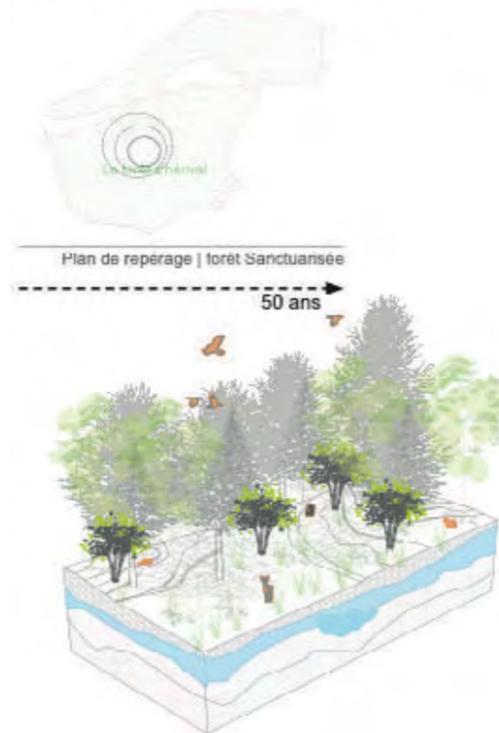
Les nouvelles productions ne viennent pas remplacer le bois, mais permettent la diversification et la baisse en intensité de cette industrie. Ces nouveaux produits comme le chanvre, les champignons, la sève de bouleau, le lin, l'élevage... ne demandent pas une lourde restructuration du territoire et viennent conforter la résilience écologique du territoire.

Il nous appartient de préparer ce changement radical pour que les effets en soit le moins néfastes possible, et potentiellement bénéfiques pour tous les êtres vivants sur le territoire, en visant un équilibre propice à la synchronicité et la résilience. Le projet se présente comme un plaidoyer pour l'équilibre et le dialogue entre besoins humains et non humains.

**LA FORÊT PRODUCTIVE**

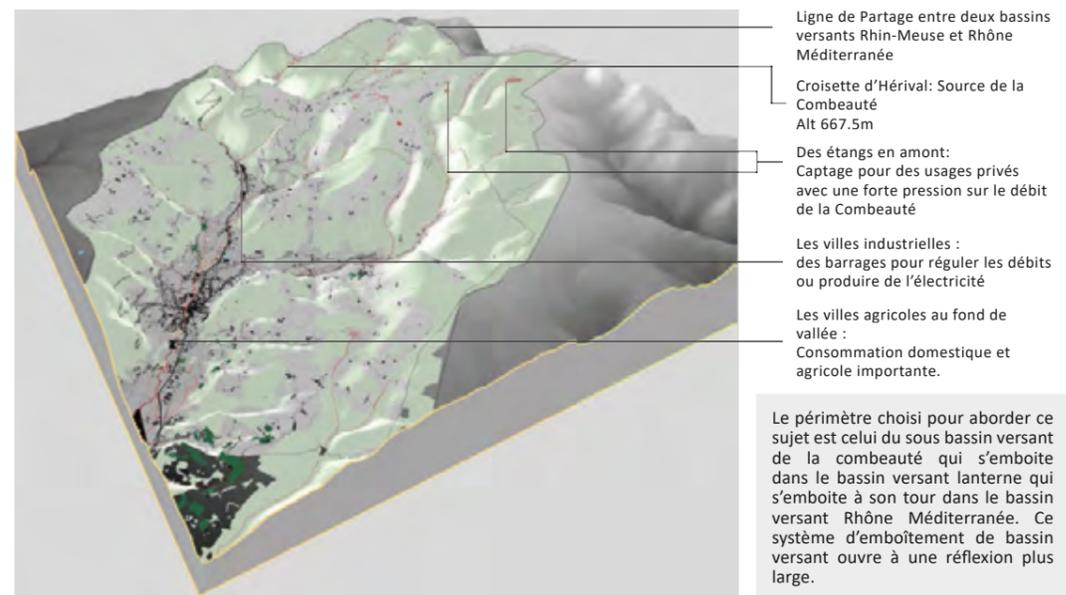


**LA FORÊT SANCTUARISÉE**



Texte : Présentation du projet

Image 1 : Carte archétype : le forêt d'Hérial  
Image 2 : Carte des archipels projetés



# La raréfaction de l'eau

**Sarah Husein, Gabriel Douaihy**

**Pays : France**  
**Ville : Le Val d'Ajol**  
**Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros**

A travers un scénario de sécheresse, le projet explore les possibles développements du territoire de la Combeauté. Il propose des dispositifs d'adaptation tant dans l'aménagement urbain, que dans les usages quotidiens, en cherchant un équilibre entre les intérêts humains et non-humains.

Le territoire vosgien s'étend sur un paysage façonné par des cours d'eau et des plans d'eau. Cette matière, qui a permis dans un premier temps l'installation humaine sur ce territoire, et dans un second temps, son industrialisation, constitue aujourd'hui un élément de conflit sur les conditions de sa gestion.

La sécheresse de certaines rivières en été prive les paysans de l'eau pourtant essentielle au maintien de leur activité agricole. Le niveau des nappes phréatiques baisse. Ces phénomènes, accentués par le réchauffement climatique, se caractérisent par une hausse de l'évapotranspiration, des vagues de la chaleur et de la sécheresse des sols. Ils évoquent l'épuisabilité d'une ressource longtemps considérée comme inépuisable.

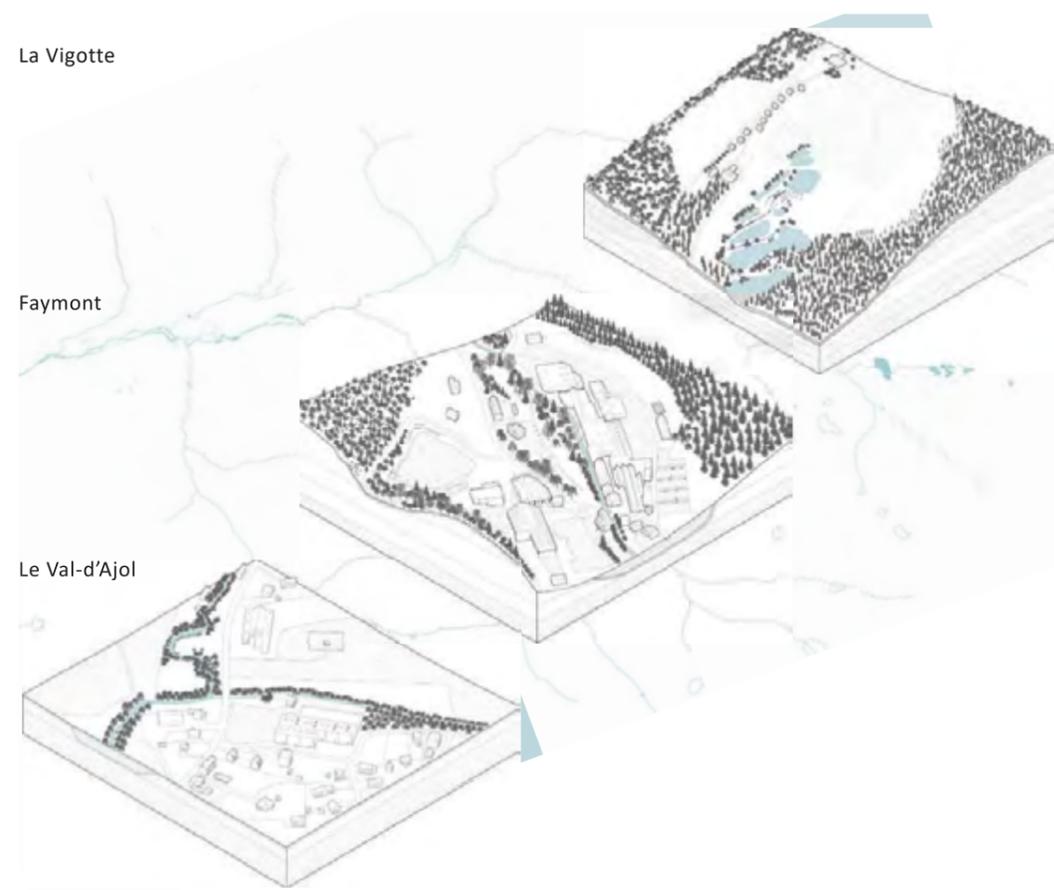
Nos besoins en eau s'accroissent : l'eau pour irriguer les champs, pour générer de l'électricité et pour faire fonctionner les usines, ainsi que pour tout une consommation domestique. Ces activités ne concernent pas seulement la quantité consommée mais aussi la qualité de l'eau. L'intensification de l'agriculture et de l'élevage, le développement

de l'industrie sur les cours d'eau ainsi que la prolifération de l'industrie forestière sur les versants et dans les fonds de vallée ont eu un fort impact sur la qualité de l'eau. En résulte la disparition des zones humides dont la restauration constitue aujourd'hui un des enjeux principaux dans la préservation de l'environnement. Ces modes d'occupation ont rendu le sol érosé, acidifié et asséché, écartant toute forme possible d'infiltration de l'eau. De ce fait, les ruissellements ont pris de plus en plus d'ampleur : ils sont canalisés puis rejetés en milieux naturels au lieu de s'infiltrer pour recharger les nappes. La prise en compte des impacts de nos modes d'occupation du sol et de consommation en eau doit bouleverser les systèmes de planification de territoire existants.

Ce projet scénarisé vise à restructurer le territoire selon l'eau de ruissellement. Trois situations ont été repérées dans le bassin versant de la Combeauté. Chacune présente des enjeux différents, requérant une adaptation singulière à ce contexte de raréfaction de l'eau.

**Texte : Présentation du projet**

**La raréfaction de l'eau**



**Image 1 : Bassin versant de la Combeauté (enjeux transversaux)**

**Image 2 : Les situations étudiées**

**La raréfaction de l'eau**

La dégradation et la fragilisation de la rivière engendrent une prise de conscience collective sur les droits de ce milieu aquatique. Le plan des zones humides lancé par l'Etat permet aux communes et à l'agence de l'eau d'envisager un projet de réaménagement de la Combeauté. Dans ce contexte, nous proposons aux communes un projet urbain en trois phases se développant sur une période de 15 ans. Il vise à déployer des stratégies d'adaptation pour réconcilier les conflits d'usage entre les différents habitants du territoire.

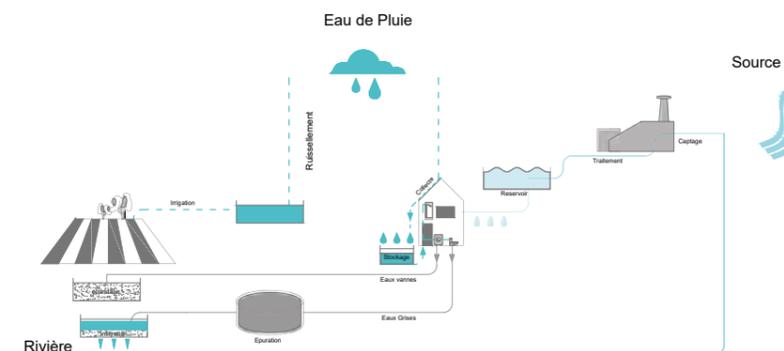
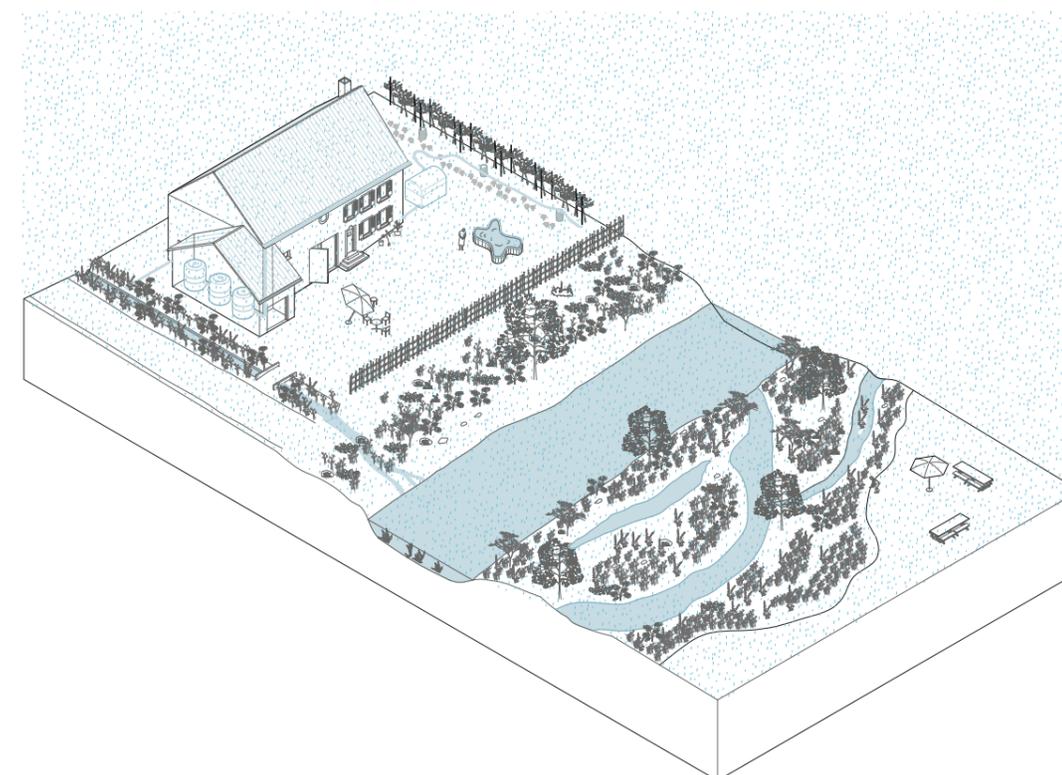
La première phase s'étend sur 3 ans. Elle porte sur la réorganisation du cycle de consommation domestique de l'eau. A l'image des pays arides dans l'histoire, l'eau de pluie devient alors une source indispensable à l'approvisionnement des maisons. Plusieurs échelles d'aménagements sont engagées : la parcelle, la ville et l'ensemble du bassin versant. La place de la voiture est donc remise en question par un dessin où la circulation de l'eau prévaut à la circulation humaine.

La consommation domestique de l'eau repose désormais en grande partie sur l'eau de pluie. L'apport irrégulier en pluie conditionne alors les usages en fonction des saisons. En période estivale, les habitants optent pour des techniques sèches très peu consommatrices en eau (toilette sèche, nettoyage à la main). En automne, la première pluie marque l'avènement d'une nouvelle période où l'abondance en eau de pluie engendre des nouveaux usages (pêche arrosage).

La deuxième phase, qui s'étend sur 10 ans, se concentre sur la restauration du cours naturel de l'eau en réintroduisant des zones humides qui permettent la régulation du débit en stockant l'eau en période de pluie et en la réintroduisant progressivement à la rivière en été. Ce système éponge agit sur la globalité de la rivière qui fonctionne en tant qu'unité de manière à repenser le rapport entre les sites et l'impact des aménagements humains.

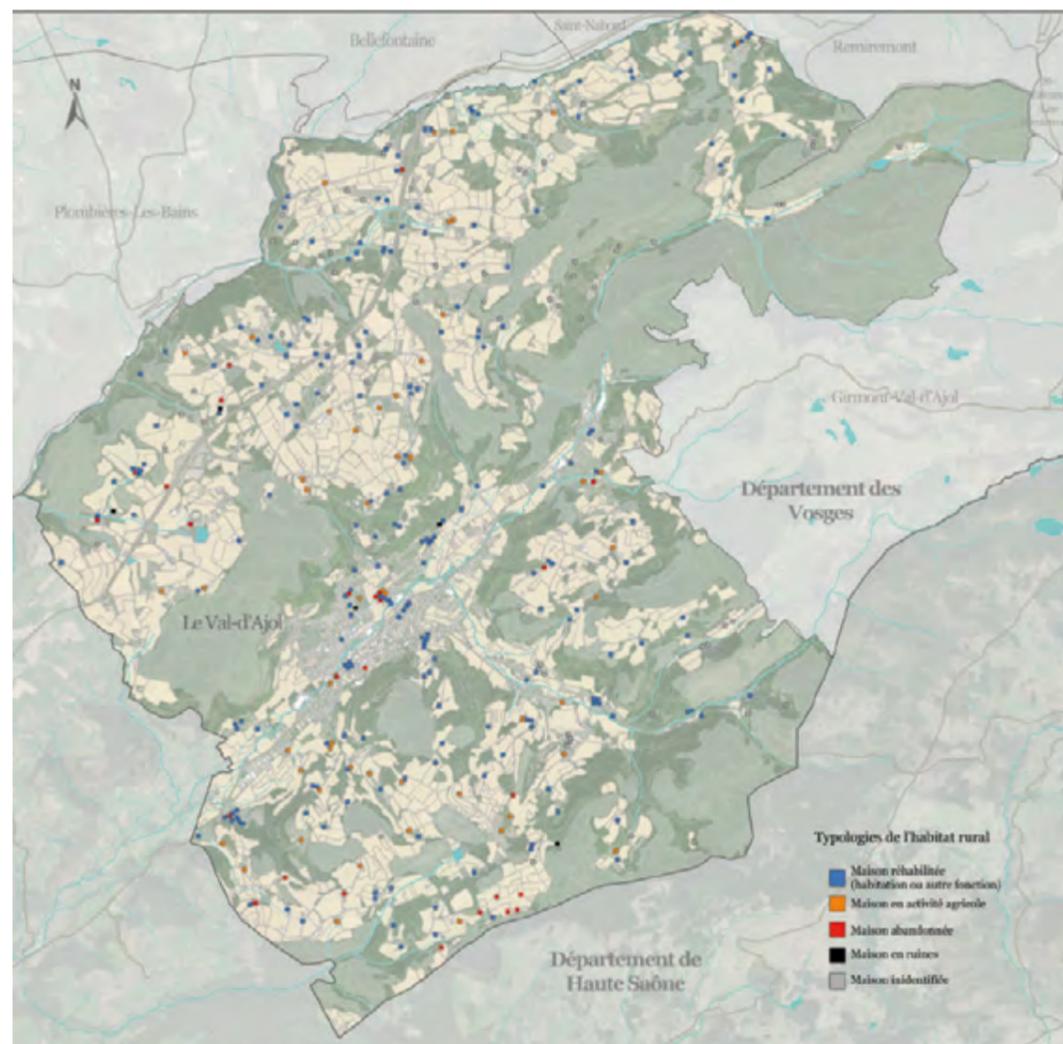
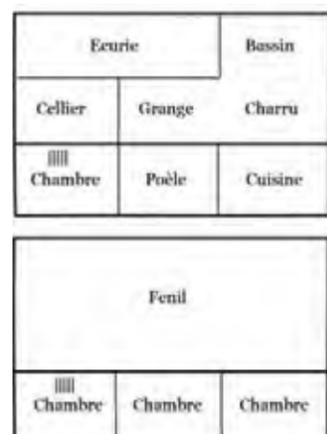
En amont, au niveau de la source, les étangs sont asséchés. Ils sont alors réaménagés pour permettre à l'eau de ruissellement de rejoindre les ruisseaux affluents. Des travaux de renaturation des berges à Faymont sont entrepris. Le lit de la rivière s'élargit et empiète sur des anciens terrains de parking et de stockage de matériaux, acquis par la commune. Au Val d'Ajol, les terres agricoles sont mises en retrait par rapport à la rivière parce qu'il n'utilise plus son eau. Une nouvelle zone tampon est alors créée permettant le développement conjoint de la ripisylve et d'une nouvelle zone humide.

Dans la troisième partie qui s'étend sur 2 ans, il s'agit d'accompagner le changement de mentalité liée aux zones humides souvent perçues comme des zones marécageuses laissées à l'abandon, où la végétation pompe l'eau inutilement. Cette sensibilisation se concrétise par une promenade partant de la Vigotte jusqu'au Val d'Ajol, ponctuée par des gonflements au niveau des zones humides. Ces espaces mettent à distance l'homme tout en lui permettant d'observer le spectacle saisonnier de l'eau dans ces zones humides dont l'aspect change en fonction des périodes de l'année. Des fêtes organisées (au printemps et en automne) marquent des moments importants du cycle de la rivière.



**Texte : Présentation du projet**

**Images : Intégration du cycle de l'eau à l'échelle de la parcelle et à l'échelle de la ville**



# La ruralité un atout pour l'avenir

Joumana Yakan, Pom Sovannara

Pays : France  
Ville : Le Val d'Ajol  
Encadrants projet : Arthur Poiret, Cyril Ros

L'identité rurale du Val-d'Ajol est menacée par l'évolution accélérée des phénomènes mondiaux. Notre projet a pour objectif de préserver le patrimoine de la commune tout en s'adaptant aux nouveaux modes d'habiter rural et aux enjeux de la biodiversité, et en améliorant la productivité agricole.

Le site, le patrimoine, et les caractéristiques culturelles des habitants du Val-d'Ajol sont les principaux éléments qui définissent l'identité de cette commune rurale de 3,857 habitants (INSEE 2018).

La commune du Val-d'Ajol, connue depuis longtemps pour son activité agricole, a été touchée par les effets de l'industrialisation, l'exode rural, et les guerres mondiales et beaucoup de terrains agricoles sont actuellement sans usage.

Ces évolutions ont aussi des effets directs sur l'habitat rural traditionnel, dont les fermes, qui peuvent être classées actuellement en trois typologies différentes:

- L'habitat qui a gardé sa fonction agricole, en modifiant ou pas sa structure de base.
- L'habitat qui a subi une transformation de forme et de fonction en étant réhabilité en logements ou en autre fonction tertiaire.
- L'habitat dégradé, abandonné ou mis en vente à travers les sociétés immobilières.

De fait, l'habitat rural constitue un atout majeur pour la commune ajolaise : c'est avant tout un patrimoine qui mérite d'être préservé avec les histoires qu'il permet de transmettre entre les générations. Mais c'est aussi un potentiel considérable en matière de surface bâtie, qui peut être réadapté pour de nouvelles fonctions.

A travers le projet, nous souhaitons poser les questions suivantes:

- Quel avenir pour les fermes et leurs territoires agricoles qui sont en friches, et quel projet paysager peut-on imaginer pour mettre en valeur ce potentiel ?
- Comment penser les modes d'organisation et les futurs usages des maisons rurales, afin de mettre en valeur la qualité patrimoniale, tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux ?

Images 1 & 2 : Organisation intérieure typique d'une ferme vosgienne et photo historique  
Image 3 : Carte de localisation de l'habitat rural au Val d'Ajol

Texte : Présentation du projet

Pour ce projet, nous avons développé deux hypothèses qui, ensemble, constituent l'organisation future imaginée du Val-d'Ajol.

I. La ferme dans son territoire, scénario à perspective socio-spatiale :

Cette première hypothèse peut-être illustrée par deux projets:

1. Un projet agro-paysager qui propose une reconversion agricole pour redynamiser l'agriculture et le savoir-faire, et revaloriser les terrains délaissés, à travers l'adoption des pratiques de l'agriculture raisonnée en polyculture.

L'expérimentation du système agro-sylvo-pastoral avec les techniques récentes permet de :

- Mettre en relation les différents acteurs d'exploitation agricole (forestiers, éleveurs, maraîchers) :

- Valoriser les savoir-faire et les matériaux locaux concernant l'usage des ressources naturelles: le sol, l'eau, et la forêt
- Organiser les terrains agricoles de la commune.

2. Un projet qui met en valeur l'habitat rural, et vise à renforcer les liens sociaux et culturels à travers :

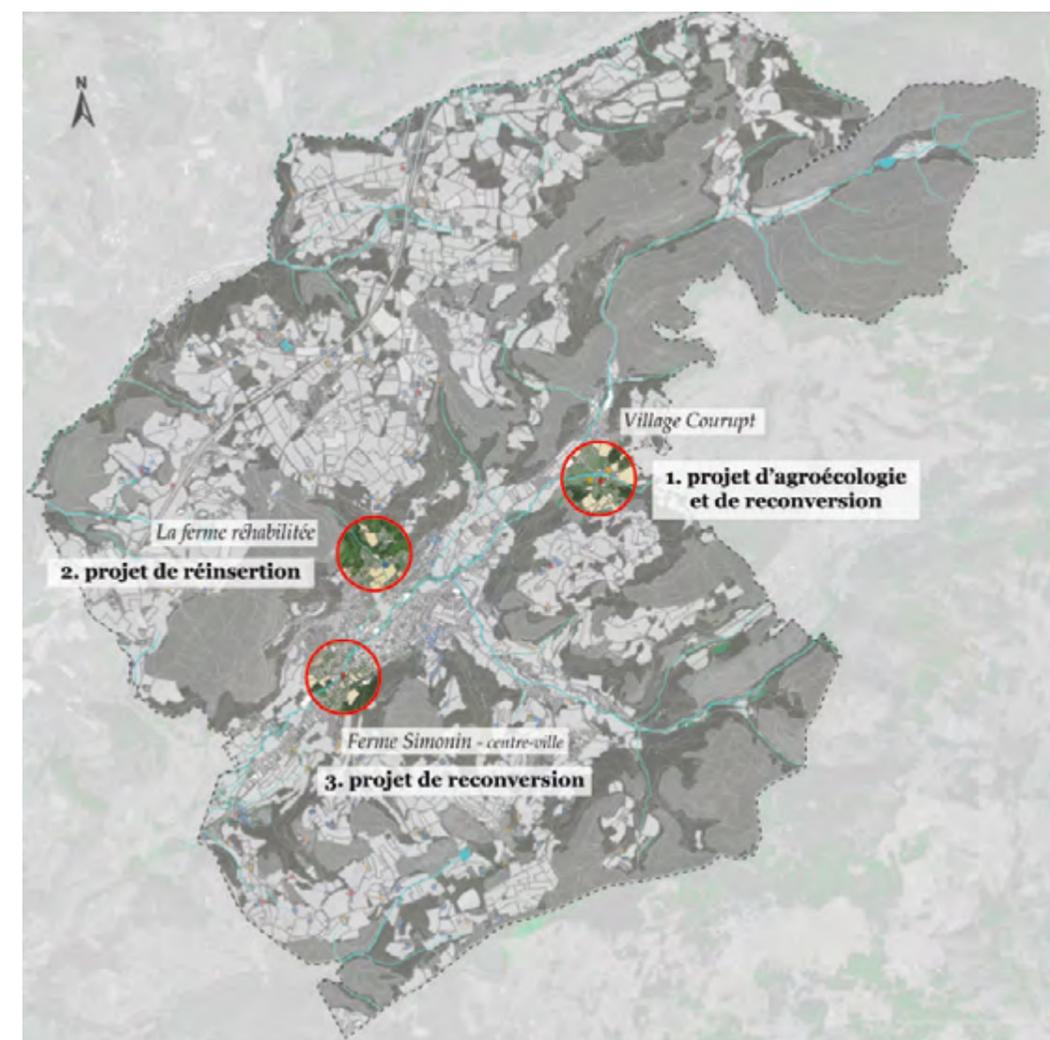
- L'amélioration de l'environnement immédiat des fermes réhabilitées, pour une meilleure qualité de vie adéquate au nouveau mode d'habiter.
- La reconversion des fermes abandonnées en nouvelles fonctions adaptées à leurs contextes, en respectant les formes urbaines représentatives de l'identité rurale (matériaux locaux, couleurs, insertion paysagère...).

**Texte : Présentation du projet**

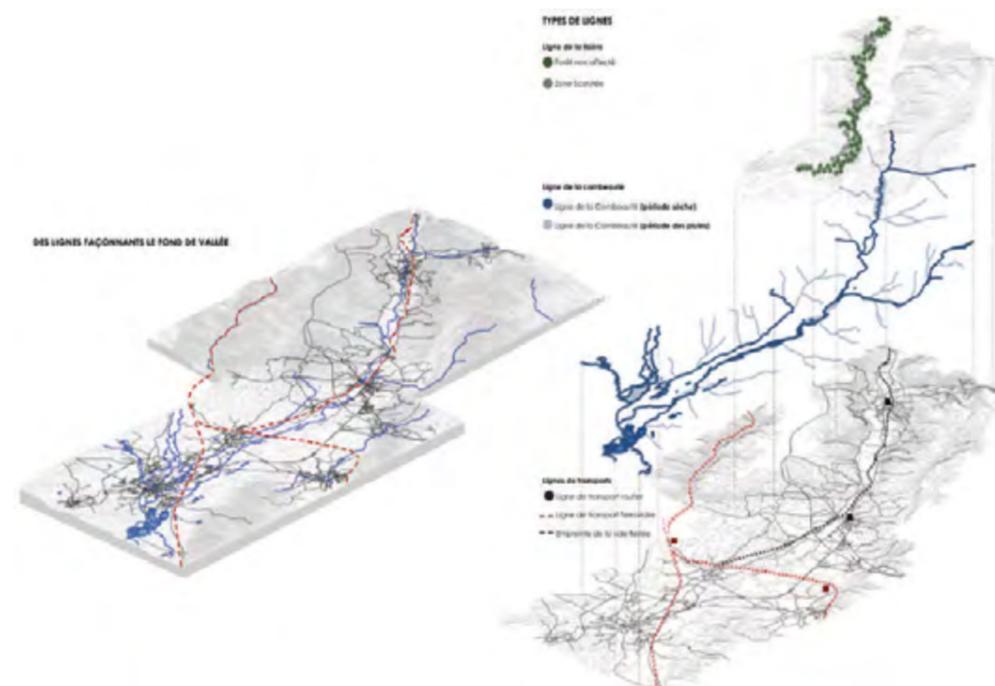
II. Une influence des micro-projets de fermes sur l'organisation du territoire

Les deux projets à l'échelle de la ferme et de son territoire s'inscrivent dans le grand territoire de la commune du Val-d'Ajol, avec des objectifs qui dépassent l'échelle communale à l'échelle intercommunale :

- Préserver les zones naturelles, les prairies humides, la biodiversité et la continuité écologique.
- Attirer une nouvelle population qui cherche à s'installer durablement ou temporairement.



**Image 1 :** La ferme dans son territoire, scénario à perspective socio-spatiale  
**Images 2 :** Ferme en exploitation agricole (1), ferme abandonnée (2), ferme réhabilitée (3)



**Images 1 :** Chapelet de centre-bourg reliés par des lignes  
**Image 2 :** Fond de vallée traversé par des lignes  
**Image 3 :** Les différents types de lignes

## Les lignes du fond de vallée

**Audrey Ghoussoub, Maya Saliba,  
Elie Zgheib**

**Pays :** France  
**Ville :** Le Val d'Ajol  
**Encadrants projet :** Arthur Poiret,  
Cyril Ros

Le territoire est marqué par ses lignes naturelles qui tissent le fond des vallées. Sans début ni fin marquent le territoire par leurs mouvements continus, elles s'additionnent, se superposent, divergent ou convergent et nous mènent à imaginer une organisation alternative du territoire.

Le territoire est composé de plusieurs communes périurbaines et rurales. Il est caractérisé par l'absence de ville centre unique regroupant services et équipements.

une organisation plus fluide à travers l'entité paysagère.

Nous pouvons observer un chapelet de centre-bourgs à la typologie similaire : un centre dense englobant la zone résidentielle ancienne et les commerces de proximité et une périphérie de logements individuels et gros équipements publics.

On pose la problématique qui suit :

Quelle nouvelle lecture du fond de vallée pouvons-nous élaborer à travers les lignes ? Nous allons travailler au niveau de deux aspects du territoire, les lisières productives et l'axe central qui marquent fortement le val.

Or ces polarités urbaines bien que disposant d'atouts considérables tel leur proximité (en moyenne 10 minutes de transport par voiture d'un centre au suivant) et la morphologie plane du fond de vallée propice aux déplacements et échanges entre communes, le val ne fonctionne pas de manière harmonieuse :

La nouvelle organisation de la gestion de la forêt et de l'agriculture va entraîner une stabilisation démographique de la zone et une attractivité pour les personnes intéressées par le travail du bois et de la terre.

En effet l'urbanisme des communes constituant le val n'est pas le fruit d'une vision du territoire partagée par ses 19 communes, mais la somme des projets de chacune d'elles.

Il faudra donc accompagner ces changements par une vision globale pour le territoire au niveau des équipements et des services afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du fond de vallée.

Mais les lignes traversant le fond de vallée sont des éléments forts qui pourraient en changer le fonctionnement.

La mutualisation au sein des communes permet le maintien de services de qualité sur ce territoire rural et de répondre aux nouveaux besoins de la population.

Cela nous pousse à questionner la manière actuelle de penser le territoire par zones et développements ponctuels en explorant plutôt

Que la population stagne, augmente ou diminue cette vision globale du fond de vallée par les lignes qui la constituent lui donnera une cohérence et résilience en tant qu'entité paysagère unifiée.

**Texte :** Présentation du projet

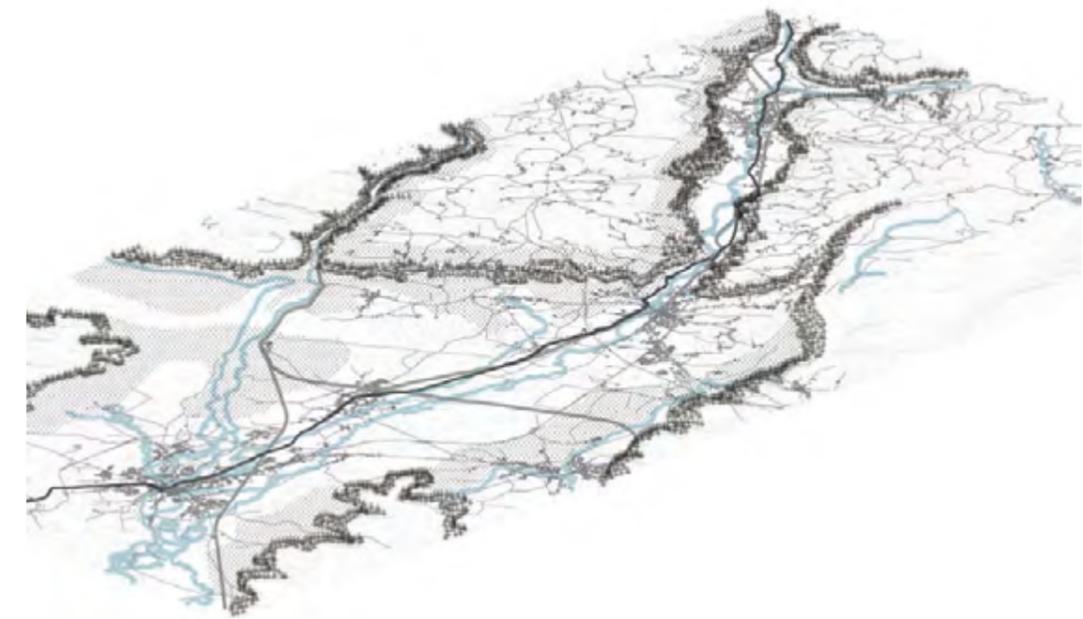
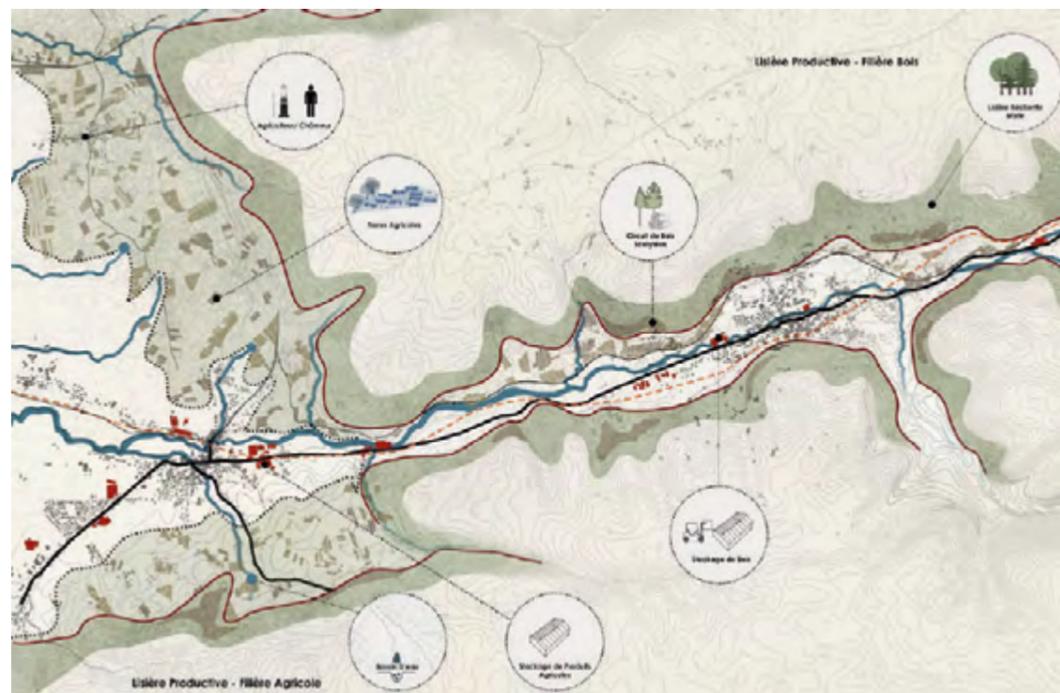
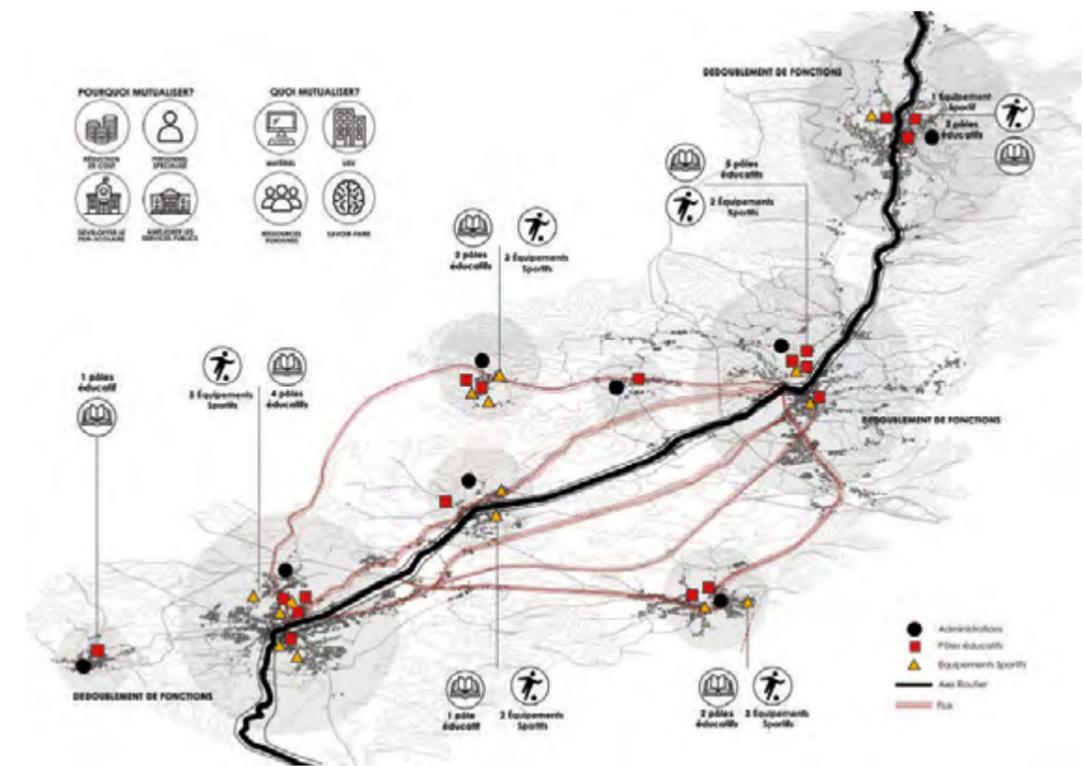
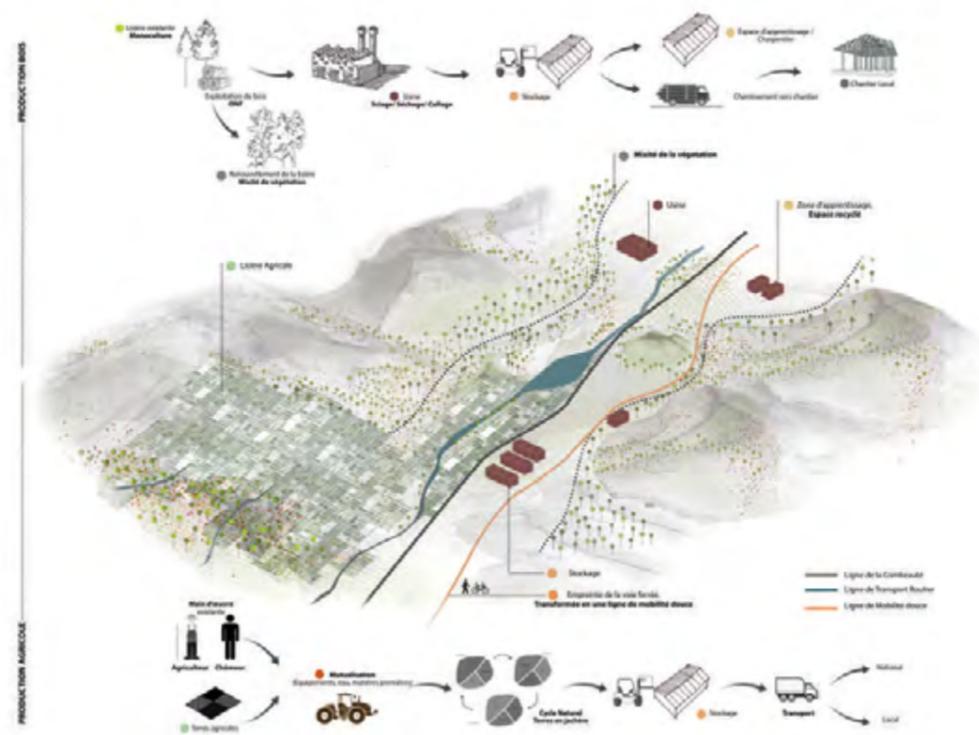
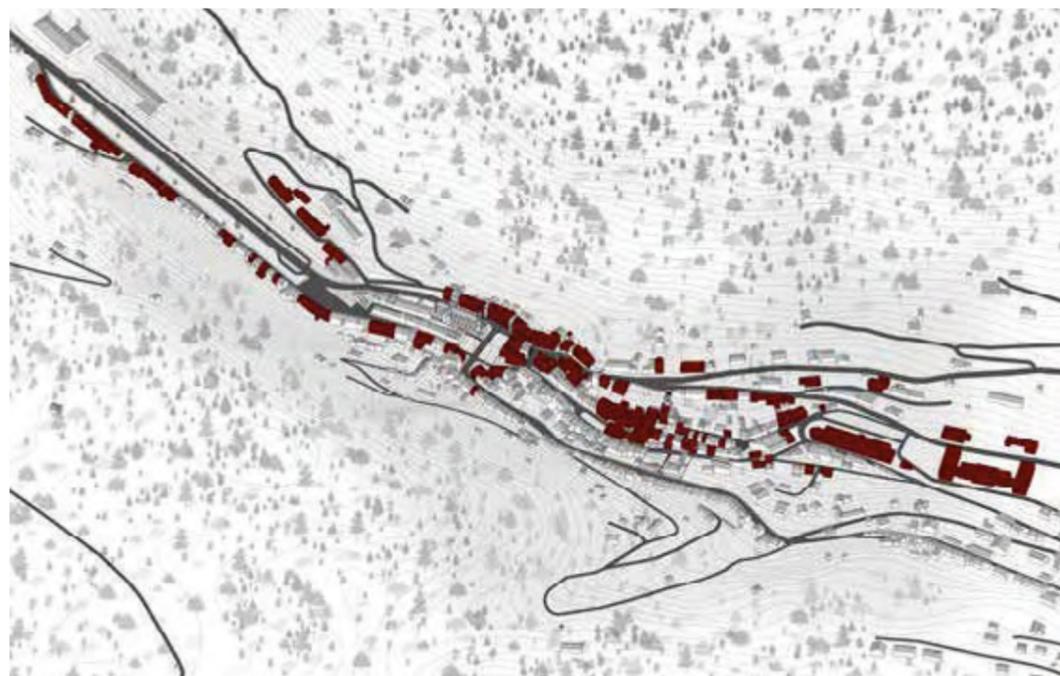


Image 1 : Description des cycles de l'agriculture et du bois  
 Image 2 : Les cycles de l'agriculture et du bois dans le fond de vallée

Image 1 : le dédoublement des fonctions  
 Image 2 : Axonométrie du fond de vallée du Val d'Ajol



**Images 1 :** Carte de la vacance dans le centre-bourg de Plombière-les-Bains  
**Image 2 :** L'Hôtel Métropole, vacant

## La décroissance comme opportunité

**Yosra Touati, Géraldine Diaz,  
 Miguel Albitar**

**Pays :** France  
**Ville :** Plombières-les-Bains  
**Encadrants projet :** Arthur Poiret,  
 Cyril Ros

Le projet se veut un nouveau récit pour le centre-bourg de Plombières-les-Bains. Pour assurer la transition écologique de la vallée, on ne peut imaginer son futur sans interaction avec la nature. Notre action consiste à faire de la ville un cas d'étude en matière de nature dans l'espace urbain.

Pour essayer de changer la perception de la vacance comme échec urbain et de la forêt comme un vide autour de la ville à urbaniser - nous proposons une nouvelle perception de la ville comme un terrain de coexistence entre bâti / nature capable de créer un terrain d'équilibre entre la nature sauvage qui veut s'étaler et la résistance du centre bourg artificialisé.

Notre projet commence par une identification de 3 zones d'actions différentes:

- Le centre bourg compact à renaturer et
- La lisière entre centre bourg et forêt comme zone d'échange entre deux écosystèmes, pour explorer la possibilité d'une coexistence
- Une forêt férale expérimentale au coteau sud

Cette démarche est un suivi de ces expérimentations qui se déroulent sur 2 temporalités :

- Une phase courte de 25 ans pour observer la féralité de la forêt et ses écosystèmes, préparer le centre-bourg artificialisé à accueillir la nature et étudier dans la zone expérimentale,
- Et une phase longue sur 100 ans pour récolter les résultats de cette expérimentation pour les appliquer afin d'arriver à cette coexistence.

Pour ce faire, nous avons identifié des sites d'interventions cadrées pour chaque zone précédemment identifiée :

- La forêt férale à «protéger» comme foyer de libre évolution
- Les lieux d'action de renaturation de l'espace public : La place de l'église, La place des souvenirs,
- L'action expérimentale sur la lisière concrétisée dans les bâtiments de l'îlot Grillot, la D157 et la promenade des dames.

Forêt férale, foyer de libre évolution :  
 Foyer de libre évolution de la faune et la flore, la forêt restera inaccessible pour observer le développement sauvage de la biodiversité dans des infrastructures urbaines et zones agricoles réinvesties par la nature. Cet espace inculquera avant tout le sens d'observation des écosystèmes, des espèces qui persistent, de celles qui disparaissent et de celles qui reviennent.

La lisière :  
 La lisière étant une épaisseur vivante qui se rétrécit et s'étend, elle englobe une partie des coteaux boisés limitrophes aux bâtiments à risque de l'îlot Grillot et la D157 et elle assure les échanges entre ces deux milieux.

**Texte :** Présentation du projet

Les Bâtiments à risque et les infrastructures à préserver ou repenser pourront recevoir de nouveaux écosystèmes spécifiques à cette partie très proche de la forêt férale. Concernant La Départementale 157, il s'agit de réguler le trafic sur cette voie à 20km/h pour ne pas mettre en péril la biodiversité.

Aujourd'hui on ne peut plus défendre la nature en libre évolution ou un animal sauvage sans défendre en même temps les alternatives dans les usages humains des territoires qui rendent cette cohabitation possible. « On ne peut plus protéger hors sol comme s'il n'y avait pas de monde, comme si on ne consommait pas ». Les Foyers de libre évolution sont l'allié de tout usage respectueux du monde vivant, pour imaginer un autre quotidien pour toutes les espèces.

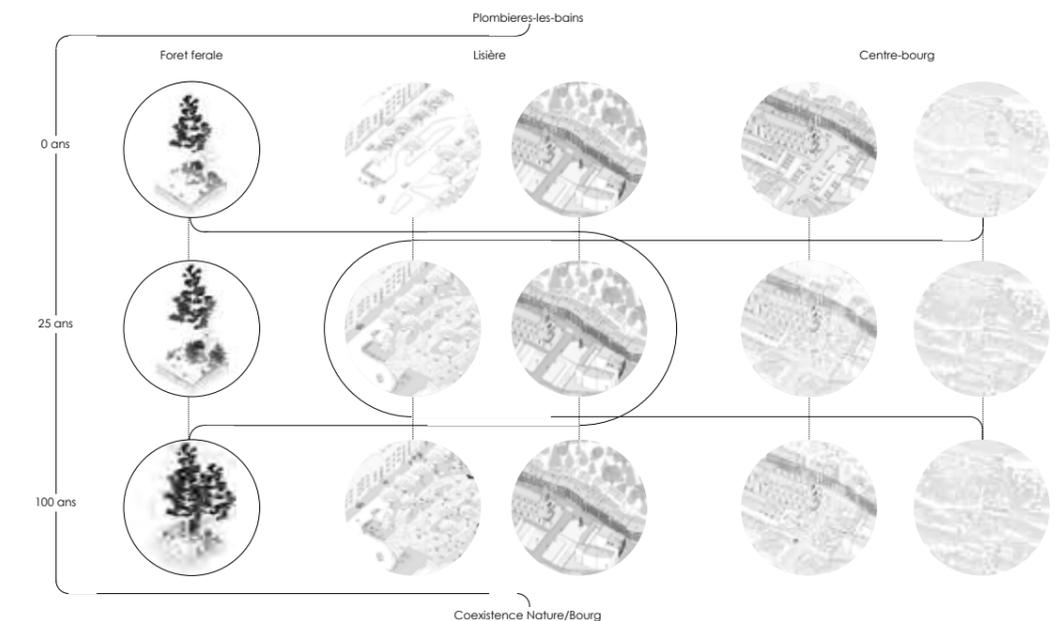
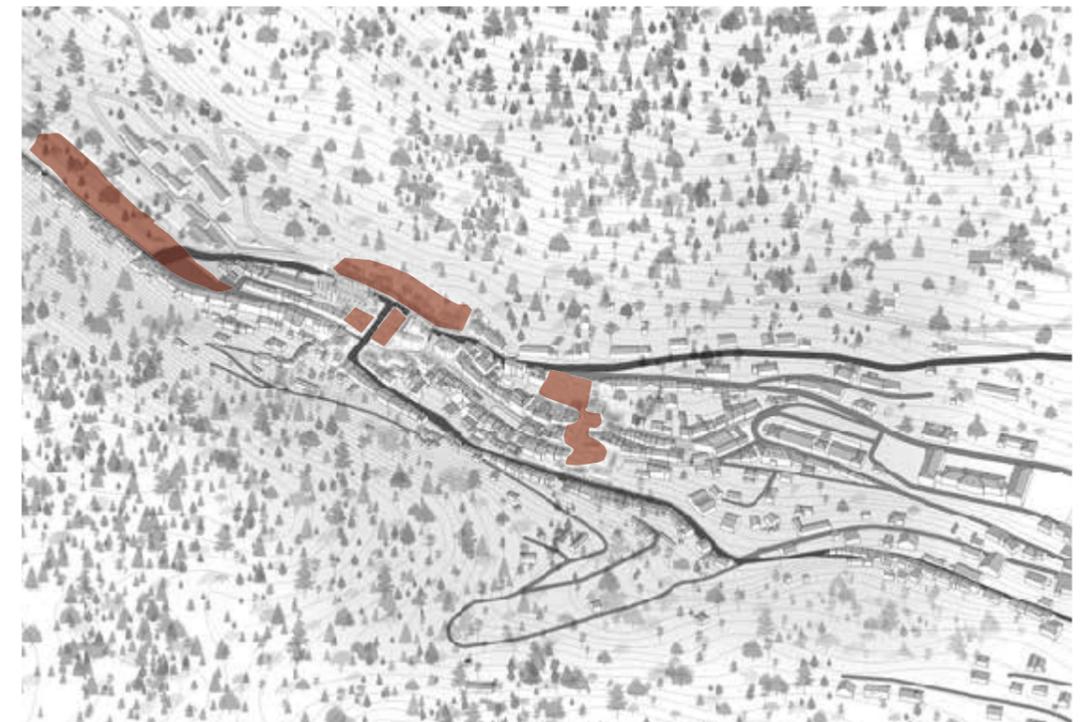
Interventions de renaturation sur le centre-Bourg : Pour expérimenter une possible avancée de la future forêt sur une infrastructure routière, la Promenade des Dames qui est déjà dans la lisière, semble être un lieu propice pour cette expérience de par l'Augronne et la facilité de détourner la route. L'action consiste à détourner l'accès véhiculaire, s'ouvrir sur l'Augronne apparente et désimpermeabiliser la route afin de permettre une liaison avec la future forêt férale.

La place de l'église fera l'objet d'une désartificialisation afin de s'ouvrir sur l'Augronne et d'éliminer le stationnement véhiculaire. Elle annonce le début de la zone piétonne du centre bourg. Ces types d'intervention sur le bourg nous semblent importants pour créer des espaces publics qualitatifs et améliorer le cadre de vie.

Dans le bâtiment de l'Hôtel Beaumont, on a prévu d'évider l'intérieur et la toiture et de consolider les façades afin d'y introduire une zone verte désimpermeabilisée.

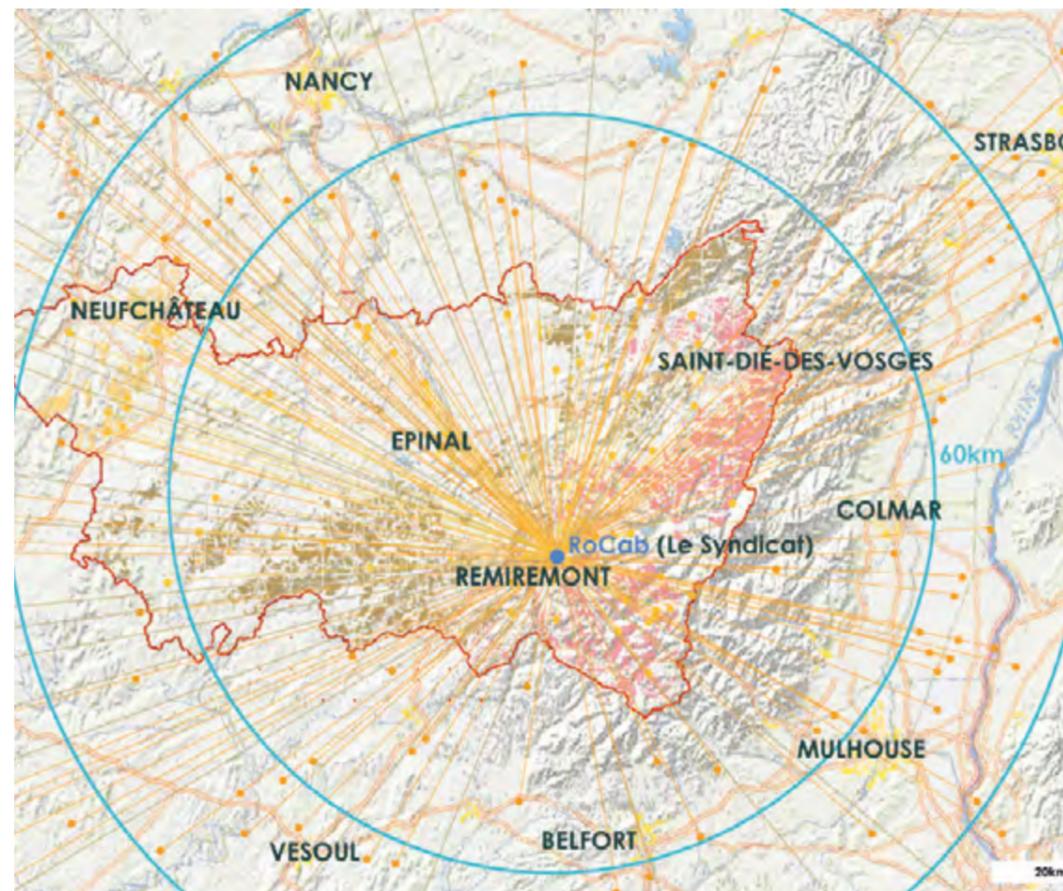
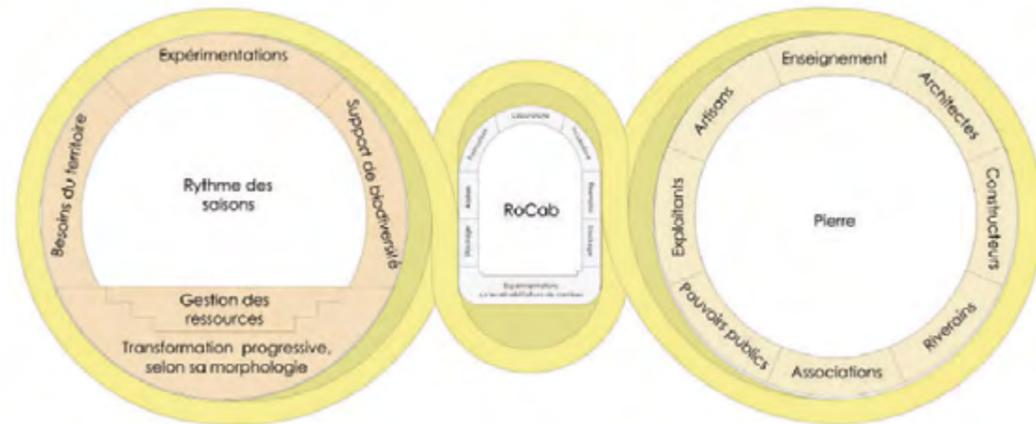
Ceci crée une liaison entre les écosystèmes, une sorte de corridor écologique et permet une meilleure perméabilité et continuité marchable qui aide à s'imprégner de l'espace du bourg en moyennant les passages et escaliers existants. Le bourg devient franchissable par cette nouvelle ouverture pour les humains et les vivants.

La forêt se prolifère avec sa faune et flore pendant les premiers 25 ans et on pourrait observer l'évolution de ce foyer libre dans l'absence de l'homme et sa reconquête de l'espace urbanisé dans la lisière où en parallèle il y aura des expériences sur les bâtiments pour étudier les stratégies d'adaptation de ces deux forces dans un objectif de coexistence. La stratégie qui aura le mieux marché sera appliquée au centre-bourg renaturé à ce stade là et prêt à accueillir ces écosystèmes dans une phase lointaine du projet. Chaque intervention prépare donc l'autre pour une éventualité de coexistence nature/ bâti. On passe donc de pression et résistance à coexistence et changement de rapport anthropologique à la nature et au non humain dans le centre-bourg.



Texte : Présentation du projet

Images 1 : Axonométrie des interventions dans le centre-bourg  
Image 2 : Synthèse des temporalités d'intervention



**Organigramme :** Le RoCab atelier et lieu d'expérimentation sur les cycle de la pierre  
**Carte :** La position centrale du RoCab, à proximité des sites d'extraction et des chantiers de construction

**Tristan Huguen**

**Pays :** France  
**Ville :** Saint-Amé, Le Syndicat  
**Encadrants projet :** Arthur Poiret,  
 Cyril Ros

## Pierre - Carrière

Dans un cadre de la mise en valeur du patrimoine local, d'une meilleure gestion des ressources et du développement de principes constructifs à bilan carbone faible, le projet consiste à repenser les cycles de vie de la pierre et la gestion des carrières de pierre, en regroupant les acteurs de la filière.

Le renouvellement de la filière de la pierre, en difficulté face aux importations, passe par une mise en relation étroite des deux entités pierre et carrière, une transformation de leurs cycles de vie potentiellement infinis ainsi qu'une connexion entre les acteurs pour recréer une dynamique globale d'expérimentation et de production. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'un espace multifonctionnel, une plateforme nommée le RoCab : Ro- pour la pierre et -Cab pour cabinet, en référence au lieu de travail mais aussi aux cabinets de curiosité où l'on expérimente.

Il s'implantera dans une carrière de pierre fermée et servira plusieurs activités: l'expérimentation sur les cycles de vie des carrières, de leurs transformations et possibles évolutions. Des espaces de stockage pourront être loués par certaines entreprises. Des ateliers de découpe seront mis à disposition des particuliers et des artisans s'ils ont besoin de matériel spécifique à leur travail. Un espace de tri près des espaces de stockage permettra

le développement progressif du réemploi des pierres. Un espace de formation, en lien avec les écoles environnantes de la filière permettra aux apprentis et aux professionnels d'échanger et de développer de nouveaux savoir-faire. La création d'entreprises et de collaborations entre artisans permettra de mettre en commun des infrastructures et du personnel pour travailler sur de plus grands projets. Enfin, l'ensemble sera régi par un laboratoire d'expérimentation. Le bâtiment lui-même sera une expérimentation sur l'utilisation de la pierre.

Plus précisément dans notre territoire d'étude, j'ai choisi de l'implanter dans la ville du Syndicat à 8km de Remiremont. Il occupe une position centrale entre différentes villes de la région où l'on construit et on rénove. D'autre part, la ville se situe près des ressources en pierre calcaire, en granite et en grès rose. On pourra donc y travailler et expérimenter ces trois pierres singulières, en lien avec les artisans, usines et chantiers locaux.

**Texte :** Présentation du projet

À plus petite échelle, le RoCab sera donc le trait d'union entre les carrières en activité, les carrières fermées, les artisans et usines de transformation, certaines friches industrielles dont les pierres pourraient être récupérées et les différents acteurs du territoire. Les apprentis du Lycée professionnel Camille Claudel à Remiremont, le plus grand centre de formation de France pourront venir travailler la pierre et participer à l'expérimentation et la recherche. Une partie du centre sera ouvert au public qui découvrira alors la filière et aura notamment accès à la plateforme de réemploi et à certains ateliers.

Le bâtiment sera aussi une vitrine du savoir-faire et des possibilités qu'offre la pierre. Tous les acteurs pourront y discuter et échanger. Son premier terrain d'expérimentation sera la carrière de Saint-Amé située à quelques kilomètres. Cette carrière de granit active depuis 1994 a une morphologie intéressante, en pleine forêt et au pied d'une montagne. Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, la forêt connaît d'importants problèmes de gestion notamment dans le choix de ses essences et enfin la commune de Saint-Amé située en contrebas connaît régulièrement des inondations. C'est pourquoi elle pourrait dès aujourd'hui entamer des étapes de reconversions, tout en restant en activité et devenir un lieu utile au territoire dans son ensemble.

A travers une série d'opération paysagères, qui évolueront dans le temps en fonction des premiers résultats, la carrière pourrait rapidement devenir une importante réserve d'eau et un terrain d'étude pour l'accueil de différents écosystèmes.

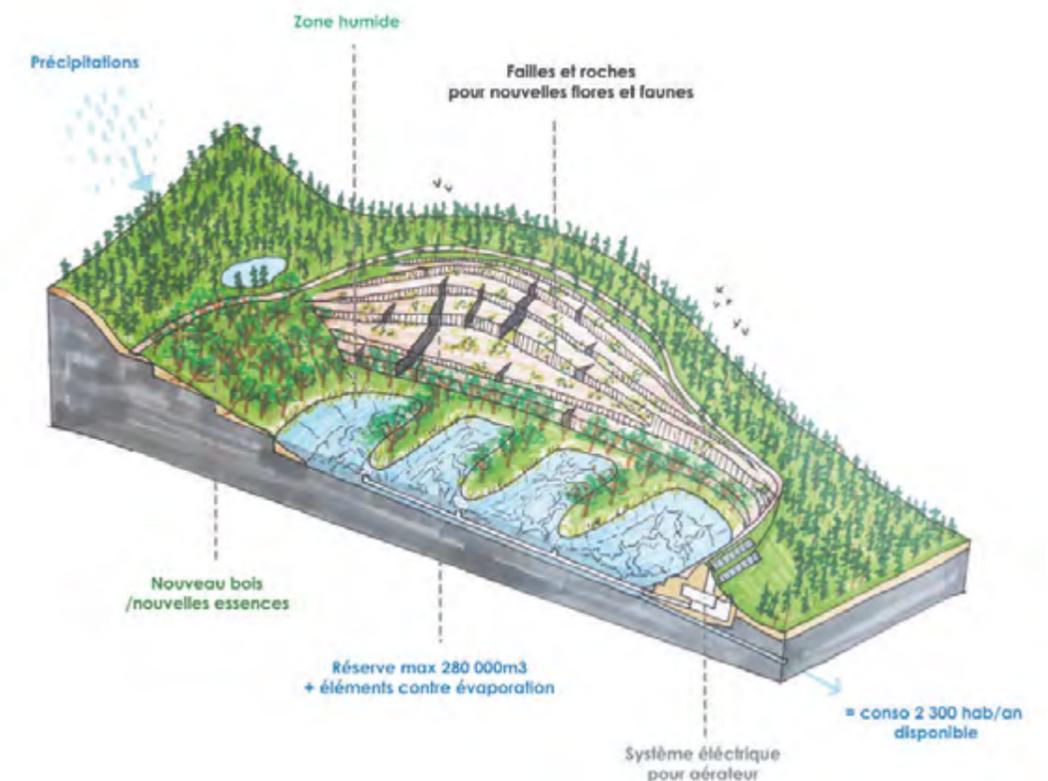
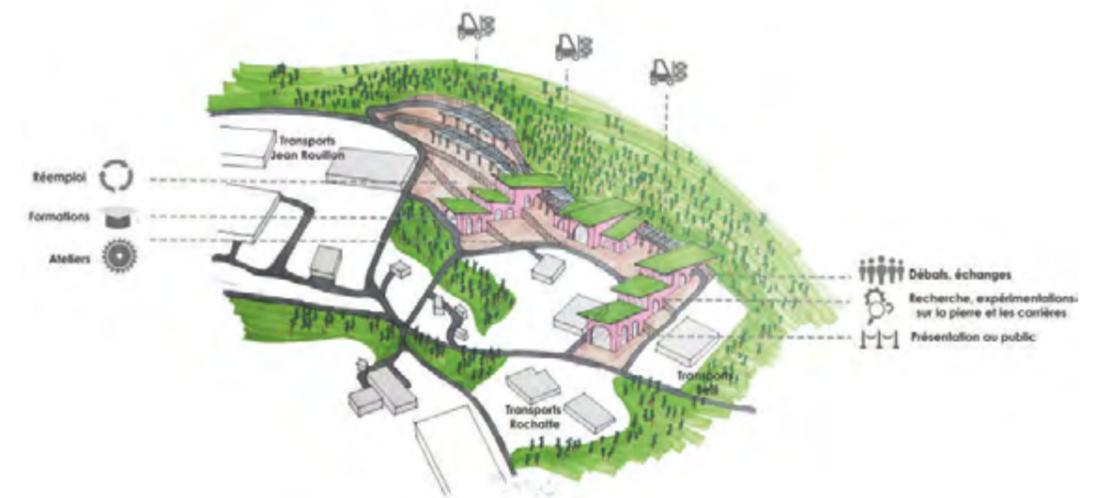
Ces opérations accompagneront la progression de l'exploitation de la carrière, vers le Nord et vers l'Est jusqu'à son arrêt dans 30 ans. Puis les différentes opérations pour créer la réserve d'eau, des travaux de remblais ponctuels pour travailler la morphologie du site et enfin l'implantation de nouveaux arbres et plantes.

Ce premier scénario permettrait à terme d'avoir une réserve d'eau de 280 000m<sup>3</sup> soit la consommation annuelle de 2300 habitants. Elle se remplirait naturellement par écoulement des eaux de pluie, la carrière étant située dans un petit fond de vallée abrupte. Les presqu'îles plantées apporteront de l'ombre et, associées à un aérateur limiteront l'évaporation de l'eau et la formation d'algues. Sur les berges se trouvera une zone humide, au nord la création d'un nouveau bois de test pour de nouvelles essences d'arbres.

A l'est, une partie des gradins sera fissuré pour accueillir une autre végétation habituée à un climat plus aride et des animaux comme des rapaces ou des chauves-souris. En cas de sécheresse, la réserve sera vidée durant l'été, mais des sillons au fond du lac permettront de maintenir une zone humide durant l'automne où passent les oiseaux migrateurs, avant que la réserve ne se remplisse à nouveau.

C'est une proposition d'expérimentation mais qui serait vouée à évoluer en fonction des recherches et non pas un projet fini.

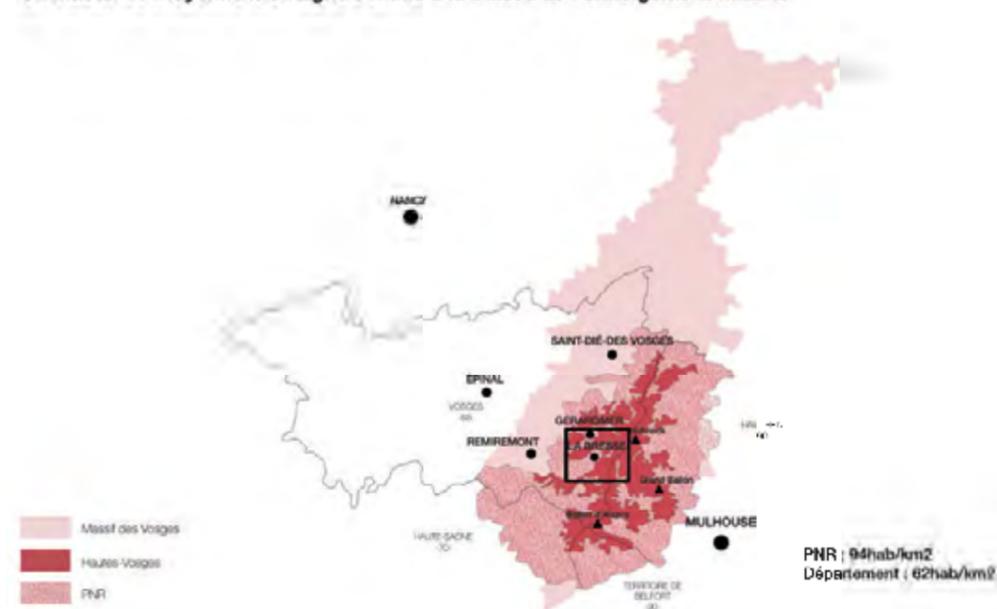
**Texte : Présentation du projet**



**Diagramme 1 : Organisation et implantation du RoCab sur l'ancienne carrière du Syndicat**

**Diagramme 2 : Transformation de la carrière de Saint-Amé en réserve d'eau pour l'accueil de nouveaux écosystèmes**

Un massif de moyenne montagne soumis à la baisse de l'enneigement naturel



## La Bresse Après-Neige

**Mélissa Chambaud,  
Isabelle De Kersauson**

**Pays : France**

**Ville : La Bresse**

**Encadrants projet : Arthur Poiret,  
Cyril Ros**

Nous sommes en 2050, la neige naturelle a presque disparu du massif, provoquant la fermeture de la plus grande station vosgienne, la Bresse-Hohneck. Face au réchauffement climatique, ce récit rétrofuturiste propose des visions de possibles adaptations du paysage industriel de l'or blanc.

Cols ronds et enneigés, sapins glacés et skis aux pieds, telle est l'image d'Epinal des Vosges, façonnée par les cartes postales et les publicités des stations vosgiennes et les grands noms des champions du ski. La Bresse-Hohneck, plus grande station du massif, a été conçue par l'initiative de pionniers de l'or blanc. L'histoire commence sous l'occupation allemande, avec les premiers skis clubs et la mise en accessibilité des cols. Dans les années 30, le tourisme commence à se développer à la Bresse. En 1960, naît Super Vallée, qui refermera dès 1965 faute d'enneigement. La Bresse Hohneck ouvre alors ses portes au pied du Kastelberg, et connaît un développement exponentiel jusqu'à compter 33 pistes et 15 remontées mécaniques sur un domaine skiable de 220 hectares.

Pourtant, les moyennes montagnes vosgiennes sont particulièrement vulnérables vis à vis du changement climatique car leur faible altitude induit une rétractation plus rapide du manteau neigeux. A la Bresse, 50% de la neige est déjà artificielle, produite grâce à 390 enneigeurs, 20km de réseaux et une retenue collinaire, le Lac de la Lande. La production de la montagne skiable dans les Vosges est dépendante de la ressource neige mais aussi

de l'eau nécessaire à la production de neige de culture. Les perspectives des derniers rapports du GIEC prévoient la quasi remontée de la limite pluie neige à 1450m, soit au-delà des plus hauts sommets des Vosges, dès 2050. Avec l'augmentation des aléas climatiques et des besoins en eau du territoire pour l'agriculture, la production d'hydroélectricité, la consommation humaine, la lutte contre les feux de forêts, le maintien de l'économie du ski ne sera plus soutenable écologiquement pour le territoire. Et si l'effondrement industriel était une source d'opportunités ? Qu'est ce que la monopolisation de la montagne vosgienne par le ski ne permet pas ?

Nous sommes en 2050 et le massif se recompose avec la rétractation des domaines skiables et la fermeture de petites stations (Brabant, Lispach, Schlucht). La sortie du ski s'impose progressivement pour les dernières grandes stations dont la Mauseleine la Bresse-Hohneck.

**Image 1 : Le Massif Vosgien, la moyenne montagne vulnérable aux changements climatiques**  
**Schéma : La Disparition de la ressource en neige à l'horizon 2050**

**Texte : Présentation du projet**

L'acte III de la loi Montagne 2040 oblige les communes de montagne françaises à opérer un tournant radical, en plaçant l'écologie comme nouvelle priorité. L'une des mesures phares est l'interdiction de la neige de culture, afin de préserver les ressources en eau des territoires de montagne.

La fin de l'industrie du ski pose la question de la réparation de la station de la Bresse-Hohneck. Comment réinterpréter les éléments constitutifs de la station, ces «totems» du ski, autrefois indispensable au fonctionnement industriel ? Ces outils, du fond de vallée, jusqu'aux crêtes sont : la manufacture (le Slalom, Belle Hutte) ; les réseaux endogènes (remontées mécaniques, enneigeurs) et exogènes (routes) ainsi que la ressource (Lac de la Lande). Ces différents outils sont des « totems » tant pour leur aspect symbolique et culturel que par les émergences paysagères qu'ils constituent. C'est par la transformation de ces objets que passe la réparation de la montagne vosgienne, mais ils ont une réversibilité et un potentiel de transformation plus ou moins important vis à vis du nouveau contexte climatique.

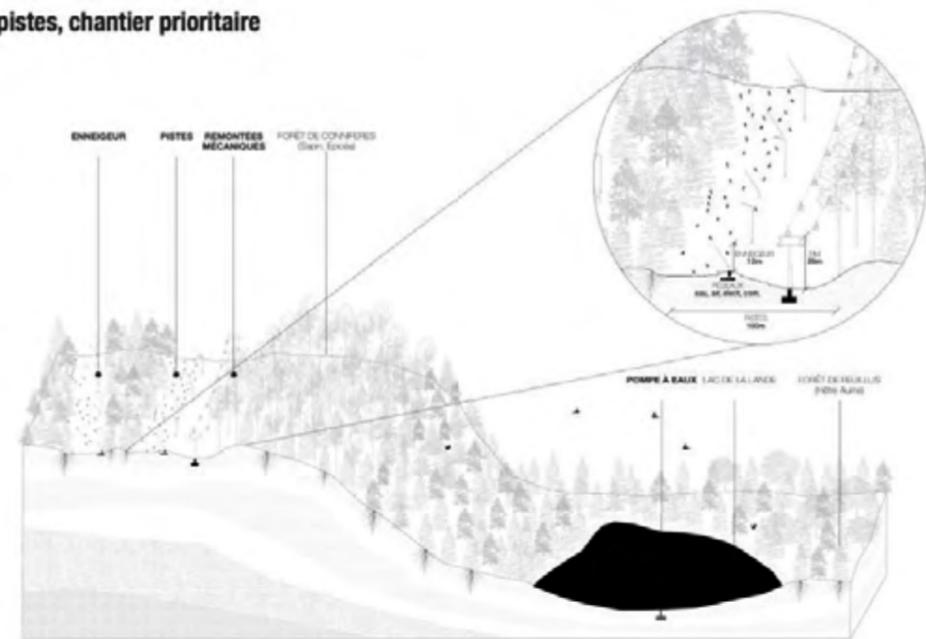
Le récit présente des visions pour l'ensemble de ces totems du ski mais développe particulièrement la question des pistes de la Bresse Hohneck, qui sont les objets offrant le plus de potentialités. Ces 21km de domaine skiable, situés sur le versant ubac, le moins exposé au soleil de la Vallée de la Bresse, ont été créés par des trouées forestières et l'abattage de 19ha de forêt, mais aussi par des manipulations des sols pour rendre les pentes de la Bresse plus propices. Avec la fin de l'activité touristique hivernale, la station pourrait devenir une friche climatique, témoin de la fin d'un modèle sur laquelle serait fait le choix du laisser-faire. On pourrait aussi envisager une restauration de la qualité écologique et paysagère du site par des procédés de requalification des sols par le réensemencement et le reboisement. Cela impliquerait de démanteler les réseaux visibles de la station, opération extrêmement coûteuse

pour le concessionnaire et la commune de la Bresse ; ainsi que les réseaux souterrains qui ont été mis en place sur 20km, de part et d'autre de toutes les pistes, à 1,2m de profondeur. Cette restauration pourrait être totale, ou partielle, en conservant certains télésièges, comme le Vologne Express, permettant de faciliter l'accès au col de la Lande. Les versants les plus pentus pourraient faire l'objet de reboisement et devenir des laboratoires de diversification des espèces pour l'ONF, gestionnaire de la forêt bressaude. Les chaumes pourraient voir leur usage agricole préservé et augmenté par la reconquête de certains espaces comme la Chaume du Bas Chitelet, autrefois dédié au ski de fond. Des usages touristiques estivaux pourraient être préservés, notamment la pratique de la randonnée et du vélo, profitant des infrastructures d'hébergement ou de restauration déjà présentes dans le fond de vallée. Le Lac de la Lande pourrait faire l'objet d'un nouveau multiusage, avec l'implantation d'une base nautique réversible par la commune de la Bresse, en lien avec la Régie Municipale d'Hydroélectricité. Toutefois, l'activité touristique post-2050 doit se penser dans un modèle plus sobre et sûrement moins rémunérateur, afin de garantir un meilleur équilibre entre activités et écosystèmes.

La Bresse-Hohneck et les stations de ski vosgiennes sont les témoins d'un changement qui touchera progressivement l'ensemble des stations françaises. Nous devons prendre en compte la disparition de la ressource neige, pas comme fiction mais comme donnée. En cela, l'action des différents niveaux de pouvoirs publics par la norme et le financement est capitale. Mais la transformation fondamentale reste celle de la culture, de la représentation des montagnes et de leur paysage que le ski a figé dans une vision techniciste. Au delà de la diversification 4 saisons le modèle peut être repensé en terme de coût global afin d'anticiper les changements à venir et d'écrire de nouveaux récits de montagne.

**Texte : Présentation du projet**

**Les pistes, chantier prioritaire**



**La Bresse-Hohneck Après-Neige : pistes de réparations du domaine skiable**



**Image 1 : Axonométrie d'une piste, ampleur des réparations à mener**

**Image 2 : Plan des potentiels de transformation du domaine skiable de La Bresse - Hohneck avec l'Après-Neige**



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PARIS  
EST  
SUP**

école nationale supérieure d'architecture de la Villette Paris 19<sup>e</sup> paris-belleville  
60 boulevard de la Villette